

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	05	SOCIAL	04	ADMINISTRATION	38
ECONOMIE	01	RURAL	25	COMMUNICATION	02

N° 2550

29 Avril 2022

29 April 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°002/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE ZIBIDOU DANS LA COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	003/AONO/CNCC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE DE VIE DE DEMSA-REGION DU NORD POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC – EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-04-2022

3	Reference	99/DM/CB/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°99/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMPINA ET LES SERVICES DE LA COMPTABILITE MATIERE DE BONALEA DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL ET BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	ADDITIF N°03 A/S 08/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°003 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS (REACTIFS BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022OBJET:MODIFICATION DU MONTANT PREVISIONNELMODIFICATION DES MONTANTS DES LOTS 1 ET 3 ;MODIFICATION DES CAUTIONS DE SOUMISSION DES LOTS 1 ET 3 ;MODIFICATION DES QUANTITES ET DES NUMEROS D'ORDRE DU DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE ET DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES REACTIFS BANQUE DE SANG LOT1 ;
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N°001/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/COKI/2021 DU12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP NDIEMI I DANS LA COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINEBASE- EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	018/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°017/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRÉLÈVEMENT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	004/D/C/KOB/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/C/KOB/SG/2022 DU _14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	008/D/CKY/CAB/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°04/LC/AONO/CKY-2022 RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX ENTRETIEN DES PISTES : STADE NIYIN-BAKASSI (7KM), SOUS-PREFECTURE – PLACE DES FÊTES (3KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

9	Reference	003/D/C/KOB/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/C/KOB/SG/2022 DU _14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG -MANG 5,2KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

10	Reference	ADDITIF N°1 A/S 021/AONO/HGD/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC POUR AUTOMATES DE BACTÉRIOLOGIE ET DE BIOCHIMIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

11	Reference	ADDITIF N°008/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°008/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN N°008/AONO/CIPM/COKI/2022 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MOUKO DANS LA COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL- EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference ADDITIF N°003/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°003/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE: BOUGNI A MBANG, ROUM CSI, GBARAM CHEFFERIE ET KIKI RINGUERE DANS LA COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDVEL- EXERCICE 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

13	Reference ADDITIF N°002/ADD/L12/SP/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002/ADD/L12/SP/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AAONR/PU/L12/CDPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD A AMBAM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

14	Reference 95/DM/CB/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°95/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

15	Reference 009/ASMI/CUD/SG/GU/2022 DU 28/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/ASMI/CUD/SG/GU/2022 DU 28/04/2022 POUR L'AGREMENT DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA PRODUCTION DES PLAQUES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, D'AUTORISATIONS DE LOTIR ET DE CERTIFICATS DE CONFORMITE AU PROFIT DES USAGERS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-05-2022

16	Reference 98/DM/CB/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°98/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE KOMPINA CDC CAMP 2, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [007/D/CKY/CAB/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°06/LC/AONO/CKY-2022 RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DÉPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

18

Reference [0007/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 0007/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL ASSISTANT AU SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS POUR L'UNITÉ DE COORDINATION DU PADESCE. CRÉDIT IDA : P 170561

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-05-2022

19

Reference [96/DM/CB/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°96/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS D'EAU DE BONABERI SOUZA, CASSALA FARM ET BWAPAKI EN TROIS (03) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

20

Reference [N° 002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 28 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DENKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

21

Reference [N°003/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°003/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE ANKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

22

Reference [ADDITIF N°1 A/S 020/AONO/HGD/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 020/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES POCHEs À SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	ADDITIF N°007/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°007/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYAMGNO DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDVEL- EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

24	Reference	07/C/C-BONALEA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS D'EAU DE BONABERI SOUZA, CASSALA FARM ET BWAPAKI EN TROIS (03) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

25	Reference	ADDITIF N°009/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°009/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN N°009/AONO/CIPM/COKI/2022 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ABANDA DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC–MINDDEVEL- EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

26	Reference	ADDITIF N°011/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°011/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION ET D'UN BUREAU DE MEDECIN AU CMA DE KIIKI DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL - EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	ADDITIF N°005/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 POUR L'EXÉCUTION EN PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR KIYOM-CARREFOUR MOUKO II-CARREFOUR GORANG-KITACK-EP NSAN BITANG-LIMITE ARR OMBESSA(08 KM) AVEC REFECTION DE DEUX OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINTP- EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference ADDITIF N°006/ADD/L12/SP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°006/ADD/L12/SP/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AAONR/PU/L12/CDPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LA CONSTRUCTION DUNE UNITÉ DE PRODUCTION ET DE FABRIQUE DES BRIQUES DE TERRE À AMBAM, POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

29	<p>Reference ADDITIONAL CLAUSE NO.03 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIONAL CLAUSE NO.03 BEARING ON THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE TENDER FILESN°01/RQ/BILCITB/FEICOM/BIIC/2022 OF 01/04/2022 FOR THE SUPPLY OF A PICK-UP 4X4 DOUBLE CABIN VEHICLE TO THE BAMENDA II COUNCIL AND 02 ./RQ/BIIC/BIICITB/2022 OF 05/04/2022 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO BAMENDA II COUNCIL THE STATE OF CAMEROON REPRESENTED BY THE MAYOR OF BAMENDA II COUNCIL (CA) NAMED AS "ADMINISTRATION" HEREBY DECIDES AS FOLLOWS ARTICLE 1. THE PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTIVE THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE AFOREMENTIONED PROJECTS DUE TO INSUFFICIENT BIDDERS IN AN EFFORT TO ENCOURAGE A COMPETITIVE PROCESS. INSTEAD OF THE BIDS SHALL BE OPENED ON 21/04/2022 FOR TENDER NO.01/RQ/B1C/CITB/FEICOM/BIIC/2022 AND ON THE 28/04/2022 FOR TENDER NO. 02/RQ/BIIC/BIICITB/2022 READ THE BIDS SHALL BE OPENED ON THE 5 MAY 2022ARTICLE 2. THAT ALL THE BIDDERS IN POSSESSION OF THEIR TENDER FILE SHOULD REPORT TO THE SECRETARIAT OF THE MAYOR FOR FURTHER INSTRUCTIONS UPON PUBLICATION OF THIS NOTEARTICLE 3. THAT THE OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED AS IN THE TENDER FILES WHILE THE SUBMISSION OF BIDS HAVE BEEN EXTENDED TO ON OR BEFORE THE 05 MAY 2022 AT 10:00AM ARTICLE 4. THAT THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE IS ISSUED TO SERVE THE INTENDED PURPOSE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

30	<p>Reference N°003/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2022DU 15 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE ÀNKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

31	<p>Reference .001 /DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 Lire</p> <p>Titre/objet CONSULTATION N° 001 /DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVRIL 2022LOT 1 : INSTALLATION DE DEUX (02) PANNEAUX NUMERIQUES LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFANLOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AU MARCHÉ NORD CIFAN VILLE DE NGAOUNDERE, DÉPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAEXERCICE 2022 N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT 1 CUN 221-120 LOT 2 MINDDEVEL / LOT 3 MINDDEVEL /</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 27-05-2022</p>
-----------	---

32	<p>Reference 02/DC/SPE/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONDEMANDE DE COTATION N° 02/DC/SPE/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES ET INTRANTS D'IMPRIMERIE À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 13-05-2022</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°...005/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NO005/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUNDOU DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

34	Reference	003/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SÈME FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT /2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGECEN° 006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT /2022 DU 29/04/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NKOLMETET-KONDESSONG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE-
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-05-2022

36	Reference	01/RQ/FUNDONG COUNCIL /FCITB /2022 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°01/ RQ/FUNDONG COUNCIL /FCITB /2022 OF _27/04 /2022 FOR THE EQUIPMENT ASSISTANCE TO THE VULNERABLE POPULATION IN THE FUNDONG MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-05-2022

37	Reference	0005/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERETN°0005/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT DE LIAISON AU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE). CRÉDIT IDA : P 170561
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-05-2022

38	Reference	0008/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERETN°0008/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) SECRÉTAIRES POUR L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE). CRÉDIT IDA : P 170561
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-05-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference N° 004/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEHANDAN DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

40	Reference 101/DM/CB/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (A) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE, D'UN BLOC MATERNELLE A GRAND SOUZA ET D'UN AUTRE BLOC (B) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDUB ET BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

41	Reference 003/C/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 DU 26/04/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 DU 26/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIELS MÉDICAL AU CMA DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

42	Reference 013/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DE PIÈCES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU BÂTIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-06-2022

43	Reference COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°...003/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NO003/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG- MANG(5,2KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference [004/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°004/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES AU CMA DE LA CITE SIC DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SÈME FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

45

Reference [94/DM/CB/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°94/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA Y COMPRIS EQUIPEMENT A LA RECETTE MUNICIPALE DE SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

46

Reference [037/AC/SG/CAD/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

MINICIPAL DECISION NO 037/AC/SG/CAD /2022 TO CANCEL THE AW ARD PKOCEDLRE FOR THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, BY EMERGENCY PROCEDURE N°_03_/ONIT/MINIDDEVEL/RDNW/DDMOMO/NGIE-ITB/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF THE NKON LNTERGATED HEALTH CENTRE WORTH 50 000 000FCFA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

47

Reference [ADDITIF N°004/A/J.04/COKI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°004/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE YAKAN, BIAMESSE ET ROUM, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINSANTE- EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

48

Reference [ADDITIF N°006/A/J.04/COKI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°006/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOOGBANG DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

49	<p>Reference 11/C/C-BONALEA/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°11/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (A) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE, D'UN BLOC MATERNELLE A GRAND SOUZA ET D'UN AUTRE BLOC (B) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

50	<p>Reference 004/AONO/C18/CDPM-SM/2022 du 28 avril 2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C18/CDPM-SM/2022 DU 28 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 31-05-2022</p>
-----------	---

51	<p>Reference 100/DM/CB/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°100/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES LOT 1: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES PENDA MBOKO, MALÈKE ET KOMPINA; LOT 2: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES MANGAMBA, MANDOUKA, BESSOUNGKANG, MPOBO, MBONJO ET GRAND SOUZA; LOT 3: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA. DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEE, MINDEVEL ET MINH DU EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

52	<p>Reference °05/C/C-BONALEA/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°05/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA Y COMPRIS EQUIPEMENT A LA RECETTE MUNICIPALE DE SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

53	<p>Reference N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 28 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DENKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference	N° 004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEHANDAN DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

55	Reference	003/AONO/C18/CDPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C18/CDPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR LA REHABILITATION (RENFORCEMENT DES OUVERTURES, CLIMATISATION DES BUREAUX ET PEINTURE DU BUREAU DU DÉLÉGUÉ) DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-05-2022

56	Reference	017/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°017/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°016/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'ABORDS VASCULAIRES, DE SONDÉS MÉDICALES, DE MATÉRIELS DE PANSEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

57	Reference	ADDITIF N°010/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°010/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION ET AMENAGEMENT EXTERNE DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOUKO DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL - EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

58	Reference	ADDITIF N°012/A/J.04/COKI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°012/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DES VILLAGES YAKAN, KADANG ET ROUM, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEE - EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference 01/AONO/MEADEN/DACF/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°01/MEADEN/DACF/2022 AU DAO N°01/AONO/MEADEN/CIPM/2022 DU 12/04/2022 POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'ACTUALISATION DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE L'OBSERVATOIRE SUR LES MUTATIONS SOCIALES, LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE ET LES MÉCANISMES DE RÉOLUTION DE CONFLITS EN MILIEU RURAL DANS LA RÉGION DU NORD POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference ADDITIONAL CLAUSE NO.03 Lire Titre/objet ADDITIONAL CLAUSE NO.03 BEARING ON THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE TENDER FILESN°01/RQ/BILCITB/FEICOM/BIIC/2022 OF 01/04/2022 FOR THE SUPPLY OF A PICK-UP 4X4 DOUBLE CABIN VEHICLE TO THE BAMENDA II COUNCIL AND 02 ./RQ/BIIC/BIICITB/2022 OF 05/04/2022 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO BAMENDA II COUNCIL THE STATE OF CAMEROON REPRESENTED BY THE MAYOR OF BAMENDA II COUNCIL (CA) NAMED AS "ADMINISTRATION" HEREBY DECIDES AS FOLLOWS ARTICLE 1. THE PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTIVE THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE AFOREMENTIONED PROJECTS DUE TO INSUFFICIENT BIDDERS IN AN EFFORT TO ENCOURAGE A COMPETITIVE PROCESS. INSTEAD OF THE BIDS SHALL BE OPENED ON 21/04/2022 FOR TENDER NO.01/RQ/B1C/CITB/FEICOM/BIIC/2022 AND ON THE 28/04/2022 FOR TENDER NO. 02/RQ/BIIC/BIICITB/2022 READ THE BIDS SHALL BE OPENED ON THE 5 MAY 2022ARTICLE 2. THAT ALL THE BIDDERS IN POSSESSION OF THEIR TENDER FILE SHOULD REPORT TO THE SECRETARIAT OF THE MAYOR FOR FURTHER INSTRUCTIONS UPON PUBLICATION OF THIS NOTEARTICLE 3. THAT THE OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED AS IN THE TENDER FILES WHILE THE SUBMISSION OF BIDS HAVE BEEN EXTENDED TO ON OR BEFORE THE 05 MAY 2022 AT 10:00AM ARTICLE 4. THAT THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE IS ISSUED TO SERVE THE INTENDED PURPOSE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

61	Reference 09/C/C-BONALEA/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 09/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMPINA ET LES SERVICES DE LA COMPTABILITE MATIERE DE BONALEA DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference 07/C/CKY/CAB/2022 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX ENTRETIEN DES PISTES : STADE NIYIN-BAKASSI (7KM), SOUS-PREFECTURE – PLACE DES FÊTES (3KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

63	Reference 002/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2021 DU 25/04/2022 POUR LA FINALISATION DESTPAVAUX DE REHABILIAION DE L'HOPITAL VETERINAIRE DE GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 18-05-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	0015/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0015/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-05-2022

65	Reference	003/2022/AONO/SG/CGRE/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2022/AONO/SG/CGRE/CIPM DU 09/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (3) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NAHAIDE, MOUKA ET CAMPEMENT TOURISTIQUE DE DJEDEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-05-2022

66	Reference	004/AONO/NKMT/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/ AONO/NKMT/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-05-2022

67	Reference	014/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27/04/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-05-2022

68	Reference	003/AONO/CNPBM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU- 21 AVR 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT ABRITANT L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME DU SUD-OUEST À BUEA ET LA RÉHABILITATION DE LA DÉPENDANCE ET DU PARKING EXISTANT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPBM, EXERCICE 2022, IMPUTATION : 56-54-181-06-301-130000-523012
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference 008/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX; ACQUISITION D'UNE NIVEULEUSE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 27-05-2022
-----------	--

70	Reference 001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVR 2022 RELATIF AUX TRAVAUX : LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ERE PHASE) LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINALOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCAR LOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBALOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZADANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-05-2022
-----------	---

71	Reference 002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVR 2022 RELATIF AUX TRAVAUX; LOT1 ; CONSTRUCTION DE LA ROUTE ISSA SANTL - CARREFOUR PRISON (EN PAVE) LOT2 : ASSAINISSEMENT DES RUES DANS LA VILLE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-05-2022
-----------	--

72	Reference 002/AONO/CNPBM/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVR 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME DE L'EST À BERTOUA ET LA RÉFECTION DE LA TOITURE DU BÂTIMENT EXISTANT (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPBM, EXERCICE 2022, IMPUTATION : 56-54-181-06-201-130 000-523112 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 16-05-2022
-----------	---

73	Reference 006/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2022 OF 27/04/2022 Lire Titre/objet INSTRUCTIONS _ OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 006/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2022 OF 27/04/2022 FOR THE PRODUCTION OF FISH IN THE FUNDONG MUNICIPALITY (PHASE I), BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 18-05-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

74	Reference	005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2022 DU 29 /04 /2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX SITES MARECAGEUX AU CENTRE VILLE DE DE NKOLMETET, ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE PHASE II.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-05-2022

75	Reference	003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVR 2022 RELATIF AUX TRAVAUX :REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-05-2022

76	Reference	006/2022/AONO/SG/CGRE/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2022/AONO/SG/CGRE/CIPM DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX(2) FORAGES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NOULDA ET GROUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-05-2022

77	Reference	006/AONO/CUN/SG /CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/ CUN/SG /CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE :- LOT 1 ; CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BETAIL AU MARCHE NORD CIFAN- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHE NORD CIFANDANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DEL'ADAMAOUA. N° FINANCEMENT IMPUTATION MONTANT LOT1 MINDLEVEL / 20 900 000 LOT2 MINATD / 20 000 000
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-05-2022

78	Reference	005/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2022 DU 29 AVR 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLACE DE LOISIRS OUVERTE AU BOIS DE AAARDOCK, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DEL'ADAMOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-05-2022

79	Reference	009/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION, D'UN FORAGE AU GBPS DE MASSOUMBOU.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

80	Reference	0006/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°0006/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE DU COORDONNATEUR GÉNÉRAL DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE). CRÉDIT IDA : P 170561
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-05-2022

81	Reference	06/C/CKY/CAB/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DÉPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

82	Reference	018/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°018/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°017/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRÉLÈVEMENT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

83	Reference	010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27/04/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION, D'UN FORAGE AU CSI DE BONANGANG
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	16-06-2022

84	Reference	004/ONIT/CAN.2/DTB/2022 OF THE 29/04/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°004/ONIT/CAN.2/DTB/2022 OF THE 29/04/2022 ARCHITECTURAL AND/OR BET FIRM FOR THE MONITORING AND SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORK OF A MUNICIPAL CITY OF TWENTY (20) T2 (08) AND T3 (12) HOUSING UNITS IN NKONGSAMBA 2 COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: PCCM BUDGET, 2022 BUDGETARY YEAR AND FOLLOWINGS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-05-2022

85	Reference	014/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RAVALEMENT (POSE DES JOINTS ET ENTRETIEN) DES FACADES EXTERIEURES DES BÂTIMENTS DE LA CRTV A MBALLA II YAOUNDE – EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2022

#

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference [005/ONIT/CAN.2/DTB/2022 OF THE 29/04/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°005/ONIT/CAN.2/DTB/2022 OF THE 29/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION WORK OF A MUNICIPAL CITY OF TWENTY (20) T2 (08) AND T3 (12) HOUSING UNITS IN NKONGSAMBA 2 COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: PCCM BUDGET, 2022 BUDGETARY YEAR AND FOLLOWINGS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-05-2022

87

Reference [08/C/C-BONALEA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°08/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE KOMPINA CDC CAMP 2, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

88

Reference [10/C/C-BONALEA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°10/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRESLOT 1: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES PENDA MBOKO, MALÉKE ET KOMPINA;LOT 2: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES MANGAMBA, MANDOUKA, BESSOUNGKANG, MPOBO, MBONJO ET GRAND SOUZA;LOT 3: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA.DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

89

Reference [06/C/C-BONALEA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°06/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

90

Reference [017/C/HGD/DG/DT/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°017/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°016/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'ABORDS VASCULAIRES, DE SONDÉS MÉDICALES, DE MATÉRIELS DE PANSEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

91

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°...004/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ)DE KOBDOMBO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

92	Reference	005/D/C/KOB/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/C/KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUNDOU DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

93	Reference	004/C/CAD5/CASM/CIGAMP/UAO/2022 DU 16/04/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/CAD5/CASM/CIGAMP/UAO/2022 DU 16/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES AU CMA DE LA CITE SIC DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SÈME.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

94	Reference	005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BILIK I, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-05-2022

95	Reference	006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LALUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIÈRE AKONO, COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-05-2022

96	Reference	3/DG/TRADEX/CIPM /22 du 26/04/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 26/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 , RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES ET DE SERVICING DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

97	Reference	004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION URBAINE EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKONO, COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-05-2022

#

RESUME DES CONSULTATIONS

98

Reference	002/AAONO/C.NKA/SG /CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AAONO/C.NKA/SG /CIPM/2022 DU 2.1 AVR 2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DE LA MINI -ADDITION EN EAU POTABLE (AEP) DE LA VILLE DE NGUELEMENDOUKA DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	16-05-2022

99

Reference	012/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LA REHABILITATION DU STUDIO DE PRODUCTION FM 94
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-06-2022

100

Reference	008/DM/C-MVGAN/2021 DU 25/04/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/C-MVGAN/2021 DU 25/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001BIS/AONO/PLJ/C- MVGAN/CIPM/2022 DU 17/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'ANDJECK 2) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°002/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE ZIBIDOU M DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE DE VIE DE DEMSA-REGION DU NORD POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC – EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221012

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux relatifs à la réalisation d'un forage à motricité électrique avec château d'eau sur le site abritant le Centre de Vie du CNCC situé dans la zone de **DEMSA**.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur la réalisation d'un forage avec château d'eau sur le site abritant le Centre de Vie du CNCC situé dans la zone de la **DEMSA**.

Ces travaux de construction prennent en compte les aspects de construction neuve d'un (01) forage à motricité électrique d'une profondeur comprise entre 60 et 120 m, muni d'une super structure en béton armé et d'une bache d'eau d'une capacité de 5000 litres à **DEMSA**, et doit s'arrimer conformément aux normes en vigueur et selon les règles de l'art.

Les travaux comprennent :

- Les études géophysiques
- Implantation,
- Mobilisation de l'atelier de forage
- Foration
- Equipement du forage
- développement à l'air lift du forage
- essai de pompage par palier
- pose de la pompe type groundfos ou similaire
- analyse physico-chimique des eaux
- Construction de la super structure
- Fourniture de la bache d'eau de 5000 litres
- fourniture du dossier technique
- désinfection du forage

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références de construction des forages, dans les conditions générales de réalisation des travaux et du devis quantitatif et estimatif du présent marché.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **12 500 000 (Douze millions cinq cent mille) francs CFA**.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) FCFA**, effectué dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, au plus tard le **27 Avril 2022 à 12 heures** précises, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 POUR LA REALISATION

D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE DE VIE DE DEMSA-REGION DU NORD POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL

DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution de la prestation, objet du présent appel d'offres est de : **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **250 000 (Deux cent cinquante milles) Francs CFA** ;

Ce cautionnement provisoire doit être délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

Toutefois, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires (un original et six copies), incomplète, non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou ne respectant pas les modèles des pièces du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites concomitamment au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM).

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le **27 Avril 2022, à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- La note technique inférieure à 12 oui sur 14.

2- Principaux critères de qualification

Ils concernent les points suivants :

A- La présentation de l'offre : **3 (oui/non)** ;

B- Le Chiffre d'Affaires: **1 (oui/non)** ;

- Le chiffre d'affaires cumulé des trois derniers exercices supérieur ou égal à 50 000 000 sur les DSF des trois derniers exercices.

C- Les renseignements sur les qualifications : **1 (oui/non)**

- Expérience spécifique dans le domaine de la réalisation des forages à motricité électrique avec château d'eau ;

D- Les renseignements sur le matériel : **3 (oui/non)**

C- Les renseignements sur le personnel : **3 (oui/non)**

D- La note méthodologique, la visite des lieux et le planning : **3 (oui/non)**

- Organisation du chantier ;

- Planning de chantier.

Le non-respect d'au moins **douze (12)critères sur les quatorze (14)** entraîne l'élimination de l'offre.

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et dont l'offre technique sera jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

DOUALA le 23 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°99/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMPINA ET LES SERVICES DE LA COMPTABILITE MATIERE DE BONALEA DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL ET BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022, ensemble ses manuels de référence ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'offres N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 du 07 MARS 2022 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant les procès-verbaux des séances des 01 et 19 avril 2022 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 19 avril 2022 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire des lettres-commandes relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	1	CONSTRUCTIONS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMPINA	49 999 999	120 jours
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	2	CONSTRUCTIONS DU BUREAU DE LA COMPTABILITE MATIERE DE BONALEA	19 999 999	90 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

ADDITIF N°003 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022OBJET:MODIFICATION DU MONTANT PREVISIONNELMODIFICATION DES MONTANTS DES LOTS 1 ET 3 ;MODIFICATION DES CAUTIONS DE SOUMISSION DES LOTS 1 ET 3 ;MODIFICATION DES QUANTITES ET DES NUMEROS D'ORDRE DU DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE ET DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES REACTIFS BANQUE DE SANG LOT1 ;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Cout Prévisionnel

Au lieu de ...

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de :

N° LOT		MONTANT PREVISIONNEL
REACTIFS BANQUE DE SANG	LOT 1	15 000 000
REACTIF HEMATOLOGIE	LOT 2	20 000 000
BANQUE DE SANG	LOT 3	15 000 000
BIOCHIMIE	LOT 4	10 000 000
TOTAL		60 000 000

1 Coût Prévisionnel

Lire plutot

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de :

N° LOT		MONTANT PREVISIONNEL
REACTIFS BANQUE DE SANG	LOT 1	20 000 000
REACTIF HEMATOLOGIE	LOT 2	20 000 000
BANQUE DE SANG	LOT 3	20 000 000
BIOCHIMIE	LOT 4	10 000 000
TOTAL		70 000 000

2 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION SOUMISSE
REACTIFS BANQUE DE SANG LOT 1	15 000 000	300 000 000
REACTIF HEMATOLOGIE LOT 2	20 000 000	400 000 000
BANQUE DE SANG LOT 3	15 000 000	300 000 000
BIOCHIMIE LOT 4	10 000 000	200 000 000

2 Cautionnement Provisoire

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION SOUMISSE
REACTIFS BANQUE DE SANG LOT 1	20000 000	400 000
REACTIF HEMATOLOGIE LOT 2	20 000 000	400 000
BANQUE DE SANG LOT 3	20 000 000	400 000
BIOCHIMIE LOT 4	10 000 000	200 000

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS INTERVENUES SUR CET AVIS.

Pièce N°5 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES

Les prestations consisteront essentiellement en la Fourniture des réactifs (réactifs de banque de sang, biochimie, hématologie) dont les caractéristiques sont les suivantes

DOUALA le 26 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE KIIKI

**ADDITIF N°001/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/CIPM/COKI/2021 DU12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP NDIEMI I DANS LA COMMUNE DE
KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC -MINEBASE- EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p><u>LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....</u></p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°018/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°017/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRÉLÈVEMENT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°018/D/HGD/DG/DT/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	VEROCARE Ltd, B.P : 15097 Douala	22 867 500	22 867 500	22 867 500	Sept (07) mois par tranche

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 29 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KOBDOMBO

DECISION N°004/D/C/KOB/SG/2022 DU _14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N/001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N0004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements Publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

Vu le Dossier de L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 21 Février 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

Vu la Proposition d'attribution N°04/P/C-KOBDO/CIPM2022 du 13 Avril 2022

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à de L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO-KOBDO/CIPM/2022



du 21 Février 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENREPRISE	MONTANT TTTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	Groupement ETS EDU-SERVICES ET ALOUMA	59 972.000	Trois (03) mois KOBDOMBO le 14 Avril 2022 Le MAIRE ZE BIWOLE CAULIN

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°04//LC/AONO/CKY-2022 RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX ENTRETIEN DES PISTES : STADE NIYIN-BAKASSI (7KM), SOUS-PREFECTURE – PLACE DES FÊTES (3KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021, portant Loi de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instruction relative à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu L'avis d'appel d'offre N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 du 21 mars 2022 en procédure d'urgence pour les travaux entretien des pistes : Stade Niyin-Bakassi (7km), Sous-préfecture – Place des fêtes (3km) dans la commune de Kon-Yambetta, département du Mbam et Inoubou, région du centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 27 avril 2022 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires ;

DECIDE :**Article 1 :** L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre marché sus mentionnée :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS SWING CONSTRUCTION CONTRACTS AND GENERAL SUPPLIERS	22 641 509	26 999 999	03 mois

BP: 89 KUMBO **Tél:** 697070203 / 677757450

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KOBDOMBO

DECISION N°003/D/C/KOB/SG/2022 DU _14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG -MANG 5,2KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N/001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N0004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements Publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

Vu le Dossier de L'Appel d'Offres N°005/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 21 Février 2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'Ecole Publique de LOUNDOU dans la Commune de KOBDOMBO

Vu la Proposition d'attribution N°05/P/C-KOBDO/CIPM2022 du 13 Avril 2022

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à L'Appel d'Offres N°005/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 21 Février 2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'Ecole Publique de

LOUNDOU dans la Commune de *KOBDOMBO*

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENREPRISE	MONTANT TTTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	ETS MAN MVOG ADA	17 699 985	Quatre (04) mois

KOBDOMBO le 14 Avril 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC
POUR AUTOMATES DE BACTÉRIOLOGIE ET DE BIOCHIMIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 03 Mai 2022 à 12 h 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 du 05 Avril 2022 pour la fourniture de produits de diagnostic pour automates de bactériologie et de biochimie à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 04 Mai 2022 à 12 h 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 du 05 Avril 2022 pour la fourniture de produits de diagnostic pour automates de bactériologie et de biochimie à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 03 Mai 2022 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 04 Mai 2022 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 29 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°008/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN N°008/AONO/CIPM/COKI/2022 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MOUKO DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL- EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

**ADDITIF N°003/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
REHABILITATION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE: BOUGNI A
MBANG, ROUM CSI, GBARAM CHEFFERIE ET KIIKI RINGUERE DANS LA COMMUNE DE KIIKI,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDVEL- EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>2 -Une patente; 4- Le certificat d'imposition; 14 -Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>2 -Une patente; 4 -Le certificat d'imposition; 14 -Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE.....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE D'AMBAM

ADDITIF N°002/ADD/L12/SP/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AAONR/PU/L12/CDPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD A AMBAM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture d'Ambam, au plus tard le 03/05/2022 à 12 Heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/L12/CDPM/2022 DU 11/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD</p> <p style="text-align: center;">« EN PROCÉDURE D'URGENCE »</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture d'Ambam, au plus tard le 16/05/2022 à 14Heures précises et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps, se fera le 03/05/2022 à 13Heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vallée du Nient Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps, se fera le 16/05/2022 à 13Heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vallée du Nient Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

AMBAM le 26 Avril 2022

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°95/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS**

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022, ensemble ses manuels de référence ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'offres N°01/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 du 04 MARS 2022 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant les procès-verbaux des séances des 01 et 19 avril 2022 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 19 avril 2022 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné susvisé :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS MBASIM, Tél : 677 66 86 46	unique	Travaux de réhabilitation de la route Mbonjo-Penda Mboko	26 999 998	90 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 26 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/ASMI/CUD/SG/GU/2022 DU 28/04/2022 POUR L'AGREMENT DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA PRODUCTION DES PLAQUES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, D'AUTORISATIONS DE LOTIR ET DE CERTIFICATS DE CONFORMITE AU PROFIT DES USAGERS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La loi N° 2004/003 du 21 Avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun et ses différents Décrets d'application notamment le Décret N° 2016/3058/PM du 28 Juillet 2016 fixant les règles d'utilisation du sol et de la construction définissent clairement les conditions, formes et procédures de délivrance des différents actes administratifs d'urbanisme.

Spécifiquement par rapport au permis de construire, l'article 37 (1) du Décret susvisé précise que « le bénéficiaire du Permis de Construire affiche sur le terrain, de manière visible pendant toute la durée du chantier : l'objet et la nature de la construction, les intervenants, le numéro et la date de délivrance du permis ou le cas échéant, le récépissé de dépôt du dossier ».

Aussi, dans le cadre du contrôle de la régularité et de la conformité des constructions dans la Ville de Douala, les agents en charge de cette tâche se heurtent très souvent aux difficultés d'identification précise des projets en cours d'exécution.

Pour pallier cette difficulté et demeurer conforme aux dispositions réglementaires rappelées ci-haut, le Maire de la Ville de Douala a jugé opportun de mettre sur pieds un mécanisme simplifié et codé d'accès aux plaques pour les promoteurs disposant d'un permis de construire ou de tout autre acte lui donnant autorisation d'exécuter des travaux de construction / de lotissement sur un terrain précis dans le périmètre urbain de la ville.

La solution novatrice consiste à produire des plaques de chantier uniques avec un système (**QR code**) numériquement décodable et perceptible par les agents de contrôle sur le terrain.

Pour ce faire, il est apparu nécessaire d'agréer des prestataires qui s'engageront formellement sur la base d'un cahier des charges, à produire lesdites plaques à la demande des usagers et sur la base **des QR codes générés par le Guichet Unique de Facilitation de la Délivrance des Actes Administratifs d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Douala.**

2. Objet

L'objectif principal de la mission est de produire dans le respect du cahier des charges, les plaques de permis de construire, d'autorisations de lotir et de certificats de conformité des différents promoteurs ayant obtenus les autorisations y afférentes.

3. Consistance des prestations

Les objectifs spécifiques de cette prestation sont :

- La réduction sur le terrain du nombre de constructions non autorisées;
- Le contrôle efficace par les agents sur le terrain;
- L'identification aisée des immeubles en construction ayant reçu des autorisations.

LIVRABLES

Les prestataires agréés devront fournir aux demandeurs les différentes plaques sollicitées dont les spécifications techniques se présentent comme suit :

N°	DESIGNATION
1	Plexi glass 4 mn ,20*30 cm; Contre collage vinyle blanc; Impression numérique 20x30; Perforation extérieur sur les 4 coins; Laminage transparent.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouverte aux fournisseurs de droit camerounais.

RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente consultation sera déclarée irrecevable.

DELAI DE VALIDITE DE L'AGREMENT

Le délai de validité de l'agrément est de **trois (03) ans renouvelables**.

5. Remises des offres

Les plis A, B et C susvisés, présentés dans les enveloppes séparées marquées comme telles, devront être placés dans une enveloppe fermée et déposés au plus tard le **08/05/2022 à 12 heures précises** à l'adresse suivante:

Communauté Urbaine de Douala Sous-Direction de Passation des Marchés, sise au 279 Rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, BP. 43 Douala; Tél. 233.42 01 93 / 233.42 2939 site Web: www.douala.cm

Et porter la mention:

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°009/ASMI/CUD/SG/GU/2022 du 28/04/2022 pour l'agrément des prestataires en vue de la production des plaques de permis de construire, d'autorisations de lotir et de certificats de conformité au profit des usagers de la Communauté Urbaine de Douala

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les postulants devront fournir les pièces ci-après, présentées en **trois (03) plis (Pli A, Pli B et Pli C)**, rédigées en français ou en anglais, produites **en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies**, marqués comme tels, contenus dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat.

Pli A : DOSSIER ADMINISTRATIF :

Le dossier administratif sera composé des éléments suivants :

- Une (01) lettre de demande d'agrément adressée à Monsieur le Maire de la Ville de Douala signée du gérant ou de son Représentant;
- Une (01) Fiche de renseignement sur le candidat (raison sociale/domaine d'activité localisation, téléphones, faxes, email, nom du responsable).
- Attestation de non-redevance en cours de validité
- Registre de commerce
- Attestation d'immatriculation ou carte de contribuable en cours de validité
- Certificat de non-exclusion des Marchés Publics
- Attestation de domiciliation bancaire
- Les références techniques et la qualification du personnel pour les prestations similaires;
- La liste des principaux clients.

NB : Les copies contenues dans le dossier administratif doivent être certifiées conformes par l'autorité compétente, en cours de validité et datant de moins de trois (03) mois.

Tout dossier non conforme sera déclaré irrecevable, et le fournisseur/prestataire éliminé.

Pli B : DOSSIER TECHNIQUE :



Il sera constitué des éléments suivants :

- Structure organisationnelle
- Références dans le domaine – copie des contrats, copie des bons de commandes et procès-verbaux de livraison/réalisation
- CVs du personnel technique spécialisé

Pli C : PROPOSITION FINANCIERE :

- Correspondance au Maire de la Ville annonçant la proposition financière
- Devis estimatif de fourniture de la plaque :

N°	DESIGNATION	U	Qté	PU	PT
1	Plexi glass 4 mn ,20*30 cm; Contre collage vinyle blanc; Impression numérique 20x30; Perforation extérieur sur les 4 coins; Laminage transparent.	Plaque	1		
MONTANT HT					
TVA (19.25%)					
MONTANT TTC					

La fourniture de la plaque à _____ (_____) FCFA TTC.

7. Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués sur la base des critères éliminatoires et essentiels suivants :

Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ;
- Substitution ou falsification de pièces administratives ;
- Note technique, à partir des critères essentiels, inférieure à 70/100.

Critères essentiels :Max.points /100

1. Les références de l'entreprise dans le domaine /40pts

Les références justifiées de l'entreprise dans le domaine. 20 pts/Référence justifiée

1. CVs du personnel technique spécialisé proposé /40pts
2. Coût de la plaque proposé /20pts

8. Renseignements Complémentaires

Le Responsable compétent pour fournir les renseignements est :

- LeCoordonnateur du Guichet Unique de Facilitation de la Délivrance des Actes Administratifs relatifs à l'Utilisatio
- Email : beb.ikoue@douala.cm
- Bureaux situés à l'adresse : 315, rue victoria, Bonanjo, 1^{er} Etage.

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°98/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE KOMPINA CDC CAMP 2, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS**

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022, ensemble ses manuels de référence ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'offres N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 du 08 MARS 2022 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant les procès-verbaux des séances des 01 et 19 avril 2022 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 19 avril 2022 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire des lettres-commandes relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	unique	ELECTRIFICATION DE KOMPINA CDC CAMP 2	24 450 025	90 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°06//LC/AONO/CKY-2022 RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021, portant Loi de Finance de la république du Cameroun pour l'exercice ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instruction relative à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice

2022 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 du 21 mars 2022 en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de quinze (15) boutiques au marché de Bayomen dans la commune de Kon-Yambetta, département du Mbam et Inoubou, région du centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 27 avril 2022 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre marché sus mentionnée :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS NEW STEP BP : 805 Yaoundé Tél : 664 644 571	25 157 233	30 000 000	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERETN°
0007/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL ASSISTANT AU SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS POUR L'UNITÉ
DE COORDINATION DU PADESCE. CRÉDIT IDA : P 170561**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) de 125 millions \$ pour la mise en place du Projet D'appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), sous la tutelle technique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Ministère des Enseignements Secondaires, dont l'objectif est d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché, avec un accent sur les filles et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un Consultant Individuel Assistant au Spécialiste en Passation des Marchés pour l'Unité de Coordination du PADESCE. »

2. Consistance des prestations

1. D'une manière générale, l'Assistant (e) au Spécialiste en Passation des Marchés, sous la supervision du Spécialiste en Passation des Marchés, est amené (e) à suivre toutes les activités de passation dans le cadre de l'exécution des activités du projet.

De manière spécifique, il (elle) est chargé (e) de :

- Participer à la mise à jour des données du Plan de Passation des Marchés du projet ;
- Participer à la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres de travaux ou de fournitures, et des Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt et des Demandes de Propositions pour les services de Consultants ;
- Veiller à ce que ces dossiers soient conformes aux observations des diverses commissions de passation des marchés concernées ;
- Participer à la préparation des Avis d'Appel d'Offres de fournitures, ainsi que les Avis à Manifestations d'Intérêt pour les services de Consultants, et veiller à leur publication ;
- D'assister à la vérification de la qualité des Termes de Référence et des Spécifications Techniques ;
- Participer à la préparation et à la finalisation des marchés ;
- Participer à l'établissement et la notification des Ordres de Service de commencer les travaux ou les prestations ;
- Elaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services ;
- Assurer la mise en place et la mise à jour d'un système d'archivage physique et numérique incluant toutes les pièces à la revue à posteriori des auditeurs et des missions de supervision ;
- Assister autant que possible dans les actions de renforcement de capacités de certains cadres du projet en matière de passation des marchés ;
- Produire à une fréquence mensuelle l'état d'avancement de l'exécution physique et financière des marchés/contrats en collaboration avec les services techniques ;
- Faire un classement de la documentation issue de la passation des marchés et du suivi des contrats (factures, décomptes, procès-verbaux de réception, preuve de paiement, rapports d'avancement des travaux, etc.) ;
- Participer à la résolution des conflits liés à la gestion des contrats ;
- Tenir à jour le tableau de suivi de la passation et de l'exécution des marchés à transmettre mensuellement à la Banque ;
- Vérifier la conformité des commandes aux spécifications définies dans les marchés destinés au fonctionnement ;

Exécuter toute autre tâche à elle/lui confiée par sa hiérarchie.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur du PADESCE, invite les Consultants Individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants Individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les qualifications minimales requises sont :

- Avoir au moins un diplôme universitaire (BAC + 3) en passation des marchés, ingénierie, économie, commerce ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la passation des marchés en général (les stages professionnels seront pris en compte) ;
- Avoir au moins (02) ans d'expérience professionnelle pertinente dans la passation des marchés suivant les procédures des principaux bailleurs de fonds (BM, BAD, BID, AFD, KFW...) dans le secteur public ou privé ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale ou de tout autre bailleur de fonds ;
- Avoir une bonne connaissance du Pack Ms Microsoft Office, internet, etc... ;
- Être apte à travailler en équipe ;
- Être apte à travailler efficacement sous pression ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale de l'une des langues que sont le français et l'anglais, et une bonne connaissance de l'autre ;
- Avoir une expérience à un poste de responsabilités similaires dans un projet financé par l'un des principaux bailleurs de fonds dans le secteur public ou privé serait un atout.

Le lieu de travail est Yaoundé, siège de l'Unité de Coordination du PADESCE.

4. Remises des offres

Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 09h 00 à 15h 00, heures du Cameroun.

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) - Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de Consultants, Juillet 2016, révisés en novembre 2017 et août 2018 et relatives aux règles de la Banque Mondiale en matières de conflit d'intérêt. La procédure de sélection sera conduite conformément aux dispositions des paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en versions physique (en 02 exemplaires dont 1 original et 01copie) et numérique (clé USB). L'envoi du dossier par mail est également possible à l'adresse cinesmbn@yahoo.fr

« Sollicitation de Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Consultant Individuel Assistant au Spécialiste en Passation des Marchés du PADESCE ».

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général du PADESCE, sis à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak
Téléphone : (237) 699 82 14 90
E-mail : cinesmbn@yahoo.fr

5. Composition du dossier

1. La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelable sur la durée de vie du Projet après évaluation satisfaisante des performances au terme des 12 mois de travail. Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, à l'issue de laquelle son embauche sera considérée comme définitive pour un an si cette période d'essai est satisfaisante.

Ces dossiers devront comprendre :

- Une lettre de motivation à l'attention du Coordonnateur Général du PADESCE ;
- Un Curriculum Vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois mois avec les adresses complètes du candidat (boite postale, téléphone, e-mail, etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- Des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°96/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS D'EAU DE BONABERI SOUZA, CASSALA FARM ET BWAPAKI EN TROIS (03) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022, ensemble ses manuels de référence ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'offres N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 du 07 MARS 2022 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant les procès-verbaux des séances des 01 et 19 avril 2022 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 19 avril 2022 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire des lettres-commandes relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	1	CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTIONS D'EAU A BONABERI SOUZA	13 950 000	90 jours
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	2	CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTION D'EAU A CASSAFARM	13 950 000	90 jours
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	3	CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTION D'EAU A BWAPAKI	15 350 000	90 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétaire du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 28 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2022DU15 MARS 2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DENKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
	ETS CAMEROON PRIORITY	14 129 979	16 850 000	23/30	TROIS (03) MOIS	1^{er}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS CAMEROON PRIORITY ; BP 8010 Yaoundé TEL: 654 25 85 44

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°003/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE À NKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 15 MARS 2022 pour les travaux de construction d'une école maternelle bilingue à NKOLAFAMBA dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 20 avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 15 MARS 2022 pour les travaux de construction d'une école maternelle bilingue à NKOLAFAMBA dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

NKOLAFAMBA le 25 Avril 2022
Le MAIRE

ETS JB BTP ; BP YAOUNDE TEL: 699 86 39 50

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 020/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES Poches À SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 03 Mai 2022 à 12 h 00min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°020/AONO/HGD/CIPM/2022 du 05 Avril 2022 pour la fourniture des poches à sang à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 04 Mai 2022 à 12 h 00min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°020/AONO/HGD/CIPM/2022 du 05 Avril 2022 pour la fourniture des poches à sang à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 03 Mai 2022 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 04 Mai 2022 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 29 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°007/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYAMGNO DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDVEL- EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°07/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS D'EAU DE BONABERI SOUZA, CASSALA FARM ET BWAPAKI EN TROIS (03) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale **N°96/DM/CB/2022 DU 28/04/2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	1	CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTIONS D'EAU A BONABERI SOUZA	13 950 000	90 jours
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	2	CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTION D'EAU A CASSAFARM	13 950 000	90 jours
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	3	CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTION D'EAU A BWAPAKI	15 350 000	90 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°009/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN N°009/AONO/CIPM/COKI/2022 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ABANDA DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL- EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°011/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION ET D'UN BUREAU DE MEDECIN AU CMA DE KIIKI DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL - EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°005/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 POUR L'EXÉCUTION EN PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR KIYOM-CARREFOUR MOUKO II-CARREFOUR GORANG-KITACK-EP NSAN BITANG-LIMITE ARR OMBESSA(08 KM) AVEC REFECTION DE DEUX OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINTP- EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)

1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

2-Une patente; 4-Le certificat d'imposition;

ENVELOPPE B – VOLUME II : OFFRE TECHNIQUE

2.2 La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)

1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

2-Une patente; 4-Le certificat d'imposition; **Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.**

ENVELOPPE B – VOLUME II : OFFRE TECHNIQUE

A ne pas considerer

LA SUITE DANSLE FICHIER D'ORIGINE....

KIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE D'AMBAM

ADDITIF N°006/ADD/L12/SP/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AAONR/PU/L12/CDPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LA CONSTRUCTION DUNE UNITÉ DE PRODUCTION ET DE FABRIQUE DES BRIQUES DE TERRE À AMBAM, POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents détaillés

regroupés en 3 volumes :

- Enveloppe A — volume I : Offre administrative

- Enveloppe technique B-volume II : Offre

- Enveloppe C- volume III : Offre financière

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliure ont un (01)original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(S1GAMP) de la Commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale **au plus tard le 29/04/2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/DAONO/RS/D-VNT/C?
AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 25/03/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE
PRODUCTION ET DE FABRIQUE DES BRIQUES DE TERRE A AMBAM, POUR LE COMPTE DU MINISTERE
DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEVEL), COMMUNE D'AMI3AM,
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires avec reliures en spirale et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliure ont un (01)original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(S1GAMP) de la Commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale **au plus tard le 09/05/2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 29/04/2022 à 15 heures**, heure locale à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale d'Ambam par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 09/05/2022 à 15 heures**, heure locale à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale d'Ambam par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

3 Attribution**Au lieu de ...**

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

Lire plutot

Pour l'exécution des dispositions de la présente lettre-commande, il est précisé que :

- Les attributions de Maître d'Ouvrage sont dévolues au Maire de la Commune d'Ambam;
- Les attributions de l'Autorité Contractante sont dévolues au Maire de la Commune d'Amhara ou son Représentant ;
- Les attributions de Chef de Service du Marché sont exercées par le Secrétaire Général de la Commune d'Ambam ;

Les attributions de l'ingénieur sont exercées par : le Délégué Départemental MLNH DU de la Vallée du Ntem »

AMBAM le 26 Avril 2022

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

COMMUNE DE BAMENDA 2E

ADDITIONAL CLAUSE NO.03 BEARING ON THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE TENDER FILESN°01/RQ/BILCITB/FEICOM/BIIC/2022 OF 01/04/2022 FOR THE SUPPLY OF A PICK-UP 4X4 DOUBLE CABIN VEHICLE TO THE BAMENDA II COUNCIL AND 02 /RQ/BIIC/BIICITB/2022 OF 05/04/2022 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO BAMENDA II COUNCIL THE STATE OF CAMEROON REPRESENTED BY THE MAYOR OF BAMENDA II COUNCIL (CA) NAMED AS “ADMINISTRATION” HEREBY DECIDES AS FOLLOWS ARTICLE 1. THE PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTIVE THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE AFOREMENTIONED PROJECTS DUE TO INSUFFICIENT BIDDERS IN AN EFFORT TO ENCOURAGE A COMPETITIVE PROCESS. INSTEAD OF THE BIDS SHALL BE OPENED ON 21/04/2022 FOR TENDER NO.01/RQ/B1C/CITB/FEICOM/BIIC/2022 AND ON THE 28/04/2022 FOR TENDER NO. 02/RQ/BIIC/BIICITB/2022 READ THE BIDS SHALL BE OPENED ON THE 5 MAY 2022ARTICLE 2. THAT ALL THE BIDDERS IN POSSESSION OF THEIR TENDER FILE SHOULD REPORT TO THE SECRETARIAT OF THE MAYOR FOR FURTHER INSTRUCTIONS UPON PUBLICATION OF THIS NOTEARTICLE 3. THAT THE OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED AS IN THE TENDER FILES WHILE THE SUBMISSION OF BIDS HAVE BEEN EXTENDED TO ON OR BEFORE THE 05 MAY 2022 AT 10:00AM ARTICLE 4. THAT THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE IS ISSUED TO SERVE THE INTENDED PURPOSE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Bids will be opened on the 28 April 2022 at 11:00 AM in the conference hall of the Bamenda II Council, by the Bamenda II Council Internal Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desired.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>05 May 2022</p>

BAMENDA le 21 Avril 2022

Le MAYOR

NSABOH ALOH Nelson

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°003/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE À NKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS JB BTP	20 819 600	24 827 373	21/30	3 mois	1 ^{er}
	ETS KUNDE KUNDE	/	/	12/30	/	Disqualifiée pour note technique inférieure à 70%

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS JB BTP; BP YAOUNDE TEL: 699 86 39 50

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 25 Avril 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

CONSULTATION N° 001 /DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVRIL 2022 LOT 1 : INSTALLATION DE DEUX (02) PANNEAUX NUMERIQUES LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFAN LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AU MARCHÉ NORD CIFAN VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EXERCICE 2022 N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT 1 CUN 221-120 LOT 2 MINDDEVEL / LOT 3 MINDDEVEL /

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
221-120

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de racquisition des matériels et la construction cité en référence, le Maire de la Ville de de Ngaoundéré Maître d'ouvrage, envisage la réalisation et l'achat au profit de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré. Les prestations du présent marché comprennent d'acquisition des engins

Prix	Designation	Montant
Lot1	INSTALLATION DE DEUX (02) PANNEAUX NUMERIQUES	20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA
Lot2	ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFAN	25 000 000 (Vingt- cinq millions) Francs CFA
Lot3	CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AU MARCHÉ NORD CIFAN	16 000 000 (Seize millions) Francs CFA

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les fond propre de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré et financement du BIP 2022 sur l'autorisation de dépense.

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat de la MDV/CUN dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Prix	Désignation	Montant
LOT1	INSTALLATION DE DEUX (02) PANNEAUX NUMERIQUES	50 000 (cinquante mille) F CFA

LOT2	ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFAN	50 000 (cinquante mille) F CFA
LOT3	CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AU MARCHÉ NORD CIFAN	35 000 (trente-cinq mille) F CFA

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré contre récépissé, au plus tard **le 27 Mai 2022 à 15 Heures** et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2D22 du 29 Avril 2022
LOT 1 : INSTALLATION DE DEUX (02) PANNEAUX NUMÉRIQUES
LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFAN
LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AU MARCHÉ NORD CIFAN
Financement ; BIP et CUN
Exercice 2022
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif (Obligatoire)

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au secrétariat du Maire De la Ville de Ngaoundéré aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 27 Mai 2022 à 15 heures**

6. Delai de Livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures et de Installation prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois**.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis **Le 27 Mai 2022 à 16 Heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la Communauté Urbaine**

8. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
2. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse déclaration(s) ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié.

9. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée à plus de 70 points.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré Téléphone : 693 85 30 81 dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 29 Avril 2022

Le MAIRE

SALIHOU

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°
02/DC/SPE/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES ET INTRANTS
D'IMPRIMERIE À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
: RUBRIQUE 60 - LIGNE 602-I

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'action 2022, le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun envisage d'acquérir des consommables et intrants d'imprimerie pour l'exécution des commandes à l'imprimerie.

2. Coût Prévisionnel

le coût prévisionnel **toutes taxes comprises** est de :

EN FRANCS CFA	EN EUROS
Quarante-huit millions deux cent un mille (48 201 000)	Soixante-treize mille quatre cent quatre-vingt-un euros et quatre-vingt-quinze centimes (73 481,95)

NB : 1 EURO = 655,957 F CFA.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises justifiant d'une expérience avérée dans la ventes de consommables et d'intrants pour l'industrie des arts graphiques.

4. Financement

BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SOPECAM IMPUTATION : Rubrique 60 - Ligne 602-I (Achat des fournitures d'imprimerie)

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction Générale de la SOPECAM, Service des Marchés, sise boulevard de l'OUA, BP 1218 Yaoundé Tél. (237) 22 30 41 47 - Fax (237) 22 30 43 62, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale « CAS – ARMP » de la somme non remboursable de **soixante-trois mille cinq (63 005) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne à l'adresse www.armp.cm.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation doivent être déposées au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé**, au plus tard le 13 mai 2022 à 12h, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la SOPECAM avec l'unique mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/SPE/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES ET INTRANTS D'IMPRIMERIE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). »

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres devront être accompagnées de la soumission remplie, signée, datée et timbrée conformément au modèle fourni (pièce N°04).

Les soumissionnaires nationaux devront inclure la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 19,25% à leur offre financière et préciser clairement les éléments ci-après dans le sous détail des prix :

¾ Coût d'achat

¾ Frais de transport

¾ Frais de livraison

Les soumissionnaires étrangers devront clairement préciser les éléments ci-après dans leur sous détail des prix :

¾ Montant FOB

¾ Emportage et-mise en FOB

¾ Fret vers Yaoundé

¾ Assurance

¾ Total CAF.

7. Délai de Livraison

Le lieu de livraison est défini ainsi qu'il suit selon le cas :

¾ **Entrepôt du port de Douala/Kribi-Cameroun** pour les soumissionnaires étrangers

¾ **Siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun** pour les soumissionnaires nationaux.

Le délai maximal de livraison est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent dossier, d'un montant de **neuf cent soixante-quatre mille vingt (964 020) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.**

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la SOPECAM, le 13 mai 2022 à 13h, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

10. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis au siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE



COMMUNE DE KOBDOMBO

COMMUNIQUEN°...005/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NO005/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUNDOU DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N°005/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS MAN MVOG ADA	17 699 985	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat général de la commune de KOBDOMBO pour établissement de la lettre-commande y relative.

KOBDOMBO le 14 Avril 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°003/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SÈME FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ième ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département du Wouri ;

Vu l'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG Richard comme Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ième Département du Wouri, Région du littoral ;

Vu le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/ CAD5/CIPM /2022 DU 16 Mars 2022.

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème ;

DÉCIDE

ARTICLE 1er: la lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après.

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
GRUPEMENT HYGIÈNE PLUS SARL / PRECIOUS MEDICAL SARL BP : 10114 Douala	36 701 500 HT	DEUX (02) MOIS

ARTICLE 3 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. -/-

DOUALA le 26 Avril 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE^o
006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT /2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX (02) OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NKOLMETET-KONDESSONG, DÉPARTEMENT DU NYONG
ET SO'O-REGION DU CENTRE-**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOLMETET, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour la construction de deux (02) ouvrages d'art sur la route NKOLMETET-KONDESSONG, Commune De NKOLMETET, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- **INSTALLATIONS**
- **NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**
- **ASSAINISSEMENT-DRAINAGE**
- **OUVRAGE D'ART**
- **SIGNALISATION ET EQUIPEMENTST DE SECURITE**
- **DIVERS**

NB : Il est à noter que les travaux se feront obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 27 000 000(vingt-sept millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises de Droit Camerounais exerçant dans le domaine des Travaux Publics, notamment en matière de construction des ouvrages d'art.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINTP, Exercice 2022. Le montant prévisionnel des travaux est de 27 000 000(vingt-sept millions) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier Avis d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NKOLMETET dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de NKOLMETET sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non-remboursable au titre des frais de dossier de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de NKOLMETET.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de NKOLMETET **au plus tard le 25 Mai 2022 à 12 heures** très précises. Elle devra porter la mention la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006 AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NKOLMETET-KONDESSONG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE – .

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2022, MINTP

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **540 000(Cinq cent quarante mille) FCFA.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura **lieu le 25 Mai 2022 à partir de 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NKOLMETET.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après la séance d'ouverture ;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite de site avec photos signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - d2) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de construction de dalot et un (01) projet de construction de voirie en terre ;
 - d3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des **trois (03)** dernières années ;
 - d4) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 27 millions délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
- e) N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années un projet d'entretien des voiries urbaines en terre d'un montant minimum de 10 millions ;
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels/32.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante : A - Présentation01 critère
B - Références03 critères C - Personnel d'encadrement11 critères D - Méthodologie04 critères E - Matériel12 critères F- Surface financière01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de NKOLMETET Tel : 699 36 13 55/657 32 32 96.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE FUNDONG

CONSULTATION N°01/ RQ/FUNDONG COUNCIL /FCITB /2022 OF 27/04 /2022 FOR THE EQUIPMENT ASSISTANCE TO THE VULNERABLE POPULATION IN THE FUNDONG MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINAS 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Investment Budget, the Mayor of FUNDONG Council, Contracting Authority, hereby launches, a Request for Quotation for the supply of tools for inclusive education for schools in The Fundong Municipality Of Boyo Division, North West Region.

2. Consistance des prestations

The work consists of **EQUIPMENT ASSISTANCE TO THE VULNERABLE POPULATION IN THE FUNDONG MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION .**

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 6,500,000 (Six Million, Five Hundred Thousand CFA);

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N/A

6. Participation et origine

Participation to this consultation is opened to Small and Medium Sized Enterprises of Cameroonian Nationality who are in compliance with the regulations in force

7. Financement

This project shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Social Affairs (**MINAS 2022**).

-

8. Consultation du Dossier

The Tender file could be consulted at the Fundong Council chambers, upon publication of this invitation

9. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the Fundong Council secretariat with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **20,000** (twenty thousands Francs CFA) into FUNDONG Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

10. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative and technical/financial documents, must be deposited in seven (**07**) copies including one (**01**) original file and six (**06**) copies on the **_18/05/2022** at **10:00** AM local time in sealed envelopes, at the Fundong Council secretariat bearing on:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE

«CONSULTATION N°01/ RQ/FUNDONG COUNCIL /FCITB /2022 OF 27/04 /2022 FOR THE EQUIPMENT ASSISTANCE TO THE VULNERABLE POPULATION IN THE FUNDONG MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION »

To be opened only during the Tenders Board Opening session.

11. Delai de Livraison

The deadline of execution for the lots shall be **Sixty (60) days** from the date of notification for the Jobbing Order to begin.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File an amount of **130.000 (One Hundred and Thirty Thousand Francs CFA)**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bid.

13. Recevabilité des Offres

N/A

14. Ouverture des Plis

Bids shall be opened on the **_18/05/2022** at **11:00 AM** in the Fundong Council Hall, by the Fundong Council Internal Tender's Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

15. Critères d'évaluation

VALUATION OF BIDS: The bids will be evaluated exclusively of VALUE ADDED TAX (EVAT) and ALL TAXES INCLUSIVE (ATI) by the Fundong Council Internal Tender's Board.

a) Verification of compliance and comparison of bids.

The Tenders Board shall proceed with the evaluation of the bids. The evaluation shall proceed as follows:

ü Verification that the Letter of Quotation is duly completed, dated and signed with the name and title of the signatory.

ü Verification that the Bill of quantities and the schedule of prices are duly completed, dated and signed.

ü Verification of the arithmetic operations, checking the coherence between unit prices, quantities, and totals by making verifications on the arithmetic calculations and using the amount stated in words. If necessary, proceed with the corrections.

ü Study of the compliance of bids, as regards the documents submitted, delivery periods;

ü Assess the number of past supplies contract done in the previous years by the bidders and justified with certified true copies of documents requested. Original document can be requested by the members of the tender's board for necessary verifications; forged documents shall automatically give right to rejection.

ü Comparison of technical specifications/description

ü Bidders should submit a guarantee or warrantee of EXPECTED PERIOD OF TIME.

ü Setting up of a summary table showing the corrected amounts in increasing order.

ü The Tenders Board shall establish a detailed evaluation report concluding with a recommendation of provisional award to the, contracting authority.

a. The financial evaluation of the BID shall consist of examining the completeness and compliance of the financial file and a comparism of bidders proposed amounts.

16. Attribution

Award of contract. The job shall be award to the bidder who fulfil the administrative/ technical conditions to the acceptable level(75%) stated in the tender file and proposes the lowest acceptable amount.

17. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (60) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Mayor of Fundong Council Tel.: Phone:(237) 677755510 Email: fundongcouncil2014@gmail.com , Website:fundongcouncil.org

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 27 Avril 2022

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION
D'INTERET N°0005/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN AGENT DE LIAISON AU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI
(PADESCE). CRÉDIT IDA : P 170561**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) de 125 millions \$ pour la mise en place du Projet D'appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), sous la tutelle technique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Ministère des Enseignements Secondaires, dont l'objectif est d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché, avec un accent sur les filles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un Agent de Liaison au PADESCE. »

2. Consistance des prestations

D'une manière générale, l'Agent de Liaison, sous la supervision du Coordonnateur, exerce ses fonctions dans le respect des principes de confidentialité, de courtoisie et de rapidité les délais requis

De manière spécifique, elles seront chargées de :

- Distribuer et récupérer le courrier et tout autre document, colis ou objet dans les différents services et administrations ;
- Assister les différents responsables de l'UCP dans les impressions, photocopies, reliure et classement des documents, éventuellement saisie des documents ;
- Faciliter la tenue des réunions ;
- Effectuer toutes autres tâches confiées par le Coordonnateur Général

3. Participation et origine

- Etre titulaire d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle ou tout diplôme équivalent ;
- Un diplôme en secrétariat serait un atout ;
- Un diplôme dans un métier des affaires sociales serait un atout ;
- Avoir effectué au moins un emploi similaire pendant 2 ans ;

ü Exigences de qualifications minimales pour les interviews

- Très bonne connaissance de la ville de Yaoundé et des administrations ;
- Bonne capacité de communication en français ou en anglais ;
- Fiabilité ;
- Sens de la confidentialité ;
- Sens du service ;
- Disponibilité ;
- Physiquement à point.

1. Le lieu de travail est Yaoundé, siège de l'Unité de Coordination du PADESCE.

4. Remises des offres

Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 09h 00 à 15h 00, heures du Cameroun.

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) - Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de Consultants, Juillet 2016, révisés en novembre 2017 et août 2018 et relatives aux règles de la Banque Mondiale en matières de conflit d'intérêt. La procédure de sélection sera conduite conformément aux dispositions des paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en versions physique (en 02 exemplaires dont 1 original et 01copie) et numérique (clé USB). L'envoi du dossier par mail est également possible à l'adresse cinesmben@yahoo.fr

« SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT DE LIAISON AU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT».

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général du PADESCE, sis à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak

Téléphone : (237) 699 82 14 90

E-mail : cinesmben@yahoo.fr

5. Composition du dossier

1. La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelable sur la durée de vie du Projet après évaluation satisfaisante des performances au terme des 12 mois de travail. Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, à l'issue de laquelle son embauche sera considérée comme définitive pour un (01) an si cette période d'essai est satisfaisante.

Ces dossiers devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- La photocopie des diplômes mentionnés dans le curriculum vitae (CV) ;
- La preuve de tout travail pertinent précédent réalisé en lien avec la consultation

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION
D'INTERET N°0008/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022 POUR LE
RECRUTEMENT DE DEUX (02) SECRÉTAIRES POUR L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI
AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA
CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE). CRÉDIT IDA : P 170561**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) de 125 millions \$ pour la mise en place du Projet D'appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), sous la tutelle technique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Ministère des Enseignements Secondaires, dont l'objectif est d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché, avec un accent sur les filles et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement de deux (02) secrétaires pour l'Unité de Coordination du PADESCE. »

2. Consistance des prestations

1. 1. D'une manière générale, les secrétaires, sous l'autorité directe du Coordonnateur Général du PADESCE, chaque Secrétaire est chargée de coordonner les activités administratives des responsables sous l'autorité desquels il/elle a été confié(e)

De manière spécifique, il (elle) est chargé (e) de :

- Recevoir et trier le courrier ordinaire transmis par l'Agent de liaison du PADESCE ;
- Recevoir et trier le courrier électronique des responsables du Fonds de Développement des Compétences et des Coordonnateurs Techniques ;
- Trier, diffuser et transférer les mails des responsables du Fonds ;
- Veiller à l'actualisation des coordonnées des partenaires individuels et institutionnels (adresses électronique et postale, téléphone) du Fonds ;
- Participer à la finalisation des rapports préparés par les responsables du Fonds (relecture et mise en forme) ;
- Apporter l'appui administratif à l'organisation des formations, ateliers et séminaires des composantes et du Fonds et de la coordination en général ;
- Gérer quotidiennement l'agenda des responsables Fonds ;
- Prendre les rendez-vous des personnels du Fonds et de tout autre responsable pour des personnes externes ;
- Participer aux réunions des composantes et du Fonds ;
- Assurer l'archivage physique et électronique de tous les rapports élaborés par les Experts et les Coordonnateurs Techniques ;

Exécuter toute autre tâche confiée par le Coordonnateur Général.

3. Participation et origine

1. 1. Le Coordonnateur du PADESCE, invite les Consultants Individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants Individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les qualifications minimales requises sont :

- Avoir au moins un diplôme BTS en techniques administratives (niveau : Bacc+2) ou niveau équivalent en administration ou sciences sociales.
- Avoir une expérience générale d'au moins 03 ans et une expérience spécifique d'au moins 2 en qualité de secrétaire dans une institution publique ou privée ;
- Être Capable de travailler en équipe ;
- Avoir une Excellente capacité rédactionnelle de l'une des deux langues officielles (très bien) ;
- Avoir des connaissances sociologiques serait un atout ;
- Être immédiatement disponible ;
- Avoir le sens de la rigueur et de l'organisation, des relations ;
- Maitriser l'outil informatique (Word, Excell, PowerPoint, ms projet)
- Être motivé (e) pour son travail, faire preuve d'autonomie et avoir des aptitudes à gérer les priorités ;
- Être capable de travailler efficacement sous pression ;
- Faire preuve d'un sens élevé de la discrétion ;

Le lieu de travail est Yaoundé, siège de l'Unité de Coordination du PADESCE.

4. Remises des offres

1. consultants) et Services de Consultants, Juillet 2016, révisés en novembre 2017 et août 2018 et relatives aux règles de la Banque Mondiale en matières de conflit d'intérêt. La procédure de sélection sera conduite conformément aux dispositions des paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés.

2. Les dossiers de candidature doivent être déposés en versions physique (en 02 exemplaires dont 1 original et 01copie) et numérique (clé USB). L'envoi du dossier par mail est également possible à l'adresse cinesmben@yahoo.fr

« SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) SECRETAIRES POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPUILLEMENT ».

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général du PADESCE, sis à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak
Téléphone : (237) 699 82 14 90
E-mail : cinesmben@yahoo.fr

5. Composition du dossier

1. La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelable sur la durée de vie du Projet après évaluation satisfaisante des performances au terme des 12 mois de travail. Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, à l'issue de laquelle son embauche sera considérée comme définitive pour un (01) an si cette période d'essai est satisfaisante.

Ces dossiers devront comprendre :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Photocopie certifiée des diplômes mentionnés dans le curriculum vitae (CV) ;

Preuve de tout travail pertinent précédemment réalisé (contrats, certificat de travail, attestation de service fait...)

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 004/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEHANDAN DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,****(AUTORITE CONTRACTANTE)***Communique,*

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS YAN DECOR	13 807 128	16 465 000	25/30	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}
	TEAM WORK ENGINEERING CAMEROON	13 123 820	17 075 193	21/30	TROIS (03) MOIS	2 ^{ème}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS YAN DECOR; BP 11 749 YAOUNDE TEL: 699 71 14 37

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

*NKOLAFAMBA le 25 Avril 2022**Le MAIRE***ONDIGUI OWONA Jean francois**

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N° PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (A) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE, D'UN BLOC MATERNELLE A GRAND SOUZA ET D'UN AUTRE BLOC (B) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDUB ET BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022, ensemble ses manuels de référence ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'offres N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 du 07 MARS 2022 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant les procès-verbaux des séances des 01 et 19 avril 2022 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 19 avril 2022 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire des lettres-commandes relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	1	CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (A) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE	15 497 998	90 jours
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	2	CONSTRUCTIONS D'UN BLOC MATERNELLE A GRAND SOUZA	24 999 999	90 jours
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	3	CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (B) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE	15 497 998	90 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétaire du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°003/C/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 DU 26/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIELS MÉDICAL AU CMA DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème. Communiqué :

Par DÉCISION N°003/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 du 26/04/2022 , la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
GRUPEMENT HYGIÈNE PLUS SARL/PRECIOUS MÉDICAL SARL BP : 10114 Douala	36 701 500 HT	DEUX (02) MOIS

Le Groupement ci-dessus représenté par HYGIÈNE PLUS Sari est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala Sème, sise à BONAMOISSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

DOUALA le 26 Avril 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DE PIÈCES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU BÂTIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de pièces pour la réhabilitation de la climatisation centrale du bâtiment technique de l'IFCPA de la CRTV.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent l'acquisition de pièces pour la réhabilitation de la climatisation centrale du bâtiment technique de l'IFCPA de la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 18 960 029 (dix-huit millions neuf cent soixante mille vingt-neuf)** francs Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercice 2022, **Imputation 24130130.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 francs CFA (vingt-cinq mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **14/06/2022 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 013/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 27 avril 2022

Pour l'acquisition de pièces pour la réhabilitation de la climatisation centrale du bâtiment technique de l'IFCPA de la CRTV,

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **350 000 (trois cent cinquante mille) F CFA**, établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le ... **14/06/2022** ... à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Note technique inférieure à 80% ;
4. Puissance nominale du compresseur inférieure à la valeur indiquée (inférieure à 30 CV) ;
5. Tensions et fréquences d'alimentation différentes des valeurs indiquées (tension de 380 – 400 V et fréquence à 50 HZ);
6. Non-conformité du matériel proposé aux normes internationales CEI et ISO : (joindre tous les documents justificatifs) ;
7. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
8. Absence de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
9. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
10. Non-respect des caractéristiques techniques des fournitures à 90%.

14.2 Critères Essentiels

Les offres techniques seront évaluées de manière binaire (oui/ non) avec un minimum acceptable d'au moins 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- 1. La présentation générale de l'offre ;
- 2. Les références professionnelles du soumissionnaire au moins deux (02) marchés dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années avec documents justificatifs (copie des première et dernière pages des contrats signés et enregistrés et PV attestant de la bonne exécution des prestations) ;
- 3. Preuve d'acceptation des conditions du Marché (descriptif de la fourniture et CCAP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;
- 4. Provenance des fournitures ;
- 5. Délai de livraison (inférieur ou égal à 90 jours);
- 6. Service après-vente.

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer la Lettre-commande au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 27 Avril 2022

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KOBDOMBO

COMMUNIQUEN°...003/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NO003/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG- MANG(5,2KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N°003/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS FABOZ	26 947 519	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat général de la commune de KOBDOMBO pour établissement de la lettre-commande y relative .

KOBDOMBO le 14 Avril 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°004/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES AU CMA DE LA CITE SIC DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SÈME FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINF1/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département du Wouri ;

Vu l'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG Richard comme Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Département du Wouri, Région du littoral ;

Vu le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ CAD5/CIPM /2022 DU 16 Mars 2022.

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème ;

ARTICLE 1er: la lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
AUDARIS PHARMA Sarl BP : 07 NKONGSAMBA	14 406 500	DEUX (02) MOIS

ARTICLE 3 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. -/-

DOUALA le 27 Avril 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°94/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA Y COMPRIS EQUIPEMENT A LA RECETTE MUNICIPALE DE SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022, ensemble ses manuels de référence ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2022 ;

Considérant la Demande de Cotation N°01/DC/C-BONALEA/CIPM/2022 du 10 MARS 2022 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant les rapports des Sous-commissions d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 04 et 11 AVRIL 2022 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 11 avril 2022 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de cotation susmentionnée susvisée :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
GATSI BTP SARL, Tél : 695 11 19 51	unique	LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA Y COMPRIS EQUIPEMENT A LA RECETTE MUNICIPALE DE SOUZA,	24 997 185	30 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 26 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE D'ANDEK

MINICIPAL DECISION NO 037/AC/SG/CAD /2022 TO CANCEL THE AW ARD PKOCEDLRE FOR THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, BY EMERGENCY PROCEDURE N°_03_/ONIT/MINIDDEVEL/RDNW/DDMOMO/NGIE-ITB/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF THE NKON LNTERGATED HEALTH CENTRE WORTH 50 000 000FCFA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**The Lord Mayor,Andek Council**

Considering the attacks, burnings, kidnappings and killing orchestrated by unidentified gunmen in Nkon village, in particular, and Mengom area in Andek Municipality in general over the past few days; Mindful of the request of the beneficiary population of Nkon, and the people of Mengom for the award procedure to be discontinued because it cannot be executed under the present circumstances
Considering the need for the budgetary allocation devolved for this purpose to be appropriately consumed and on time: Mindful of the provisions of article 102 of Law No 2018/366 of 20th June 2018 to institute the Public Contracts Code. Mindful of the opinion of the Regional Agency for Public Contract Regulatory Agency.

Decides as follows

Article 1. The AWARD PROCEDURE FOR THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, By EMERGENCY PROCEDURE No_03_/ONIT/MINDDEVEL/RDNW/DDMOMO/NGIE ITB/2022 for the Construction of the Nkon Integrated Health Centre worth 50 000 000FCFA has been cancelled.

Article 2. The bidders are requested to withdraw their tender files within 5 working days from the Andek Council Office in Ngie Sub Division.

Article 3; The Secretary (in general) of the Andek Council is charged with the strict implementation of this decision which shall be communicated to ARMP, MINMAP, the President, Internal Tender Board/Andek Council, the Bidders concerned and shall be inserted in the Public Contracts Logbook of ARMP and posted on the Council Notice Board.

The Lord Mayor

BAMENDA le 25 Avril 2022

Le MAYOR

UBANGO MANYELLE AKOBA Helly

COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°004/A/J.04/COKI/SG/2022A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE YAKAN, BIAMESSE ET ROUM, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINSANTE- EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

**ADDITIF N°006/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOOGBANG DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°11/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (A) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE, D'UN BLOC MATERNELLE A GRAND SOUZA ET D'UN AUTRE BLOC (B) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale **N°101/DM/CB/2022 DU 28/04/2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	1	CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (A) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE	15 497 998	90 jours
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	2	CONSTRUCTIONS D'UN BLOC MATERNELLE A GRAND SOUZA	24 999 999	90 jours
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	3	CONSTRUCTIONS D'UN BLOC (B) DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE SOUZA GARE	15 497 998	90 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C18/CDPM-SM/2022 DU 28 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2022, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la SANAGA MARITIME, Région du Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation à la Délégation Départementale de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la Sanaga Maritime à EDEA.

2. Consistance des prestations

: Les travaux portent sur le second œuvre et comprennent principalement les opérations suivantes :

LOT 100 : Travaux préparatoires ;

LOT 200 : Maçonneries ;

LOT 300 : Menuiserie bois et métallique ;

LOT 400 : Peinture ;

LOT 500 : Electricité.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8.000.000 (Huit millions) Francs CFA**

4. Allotissement

: Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne d'Imputation budgétaire N°_____.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'EDEA et à la Délégation Départementale de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la Sanaga Maritime, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **10 000 (Dix mille) Francs CFA** payable à la Recette de Finances d'EDEA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, au plus tard le **31 mai 2022 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/C18/CDPM-SM/2022 du 28 avril 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU
LITTORAL.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **cent soixante milles (160 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 31 mai 2022 à 13 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la PREFECTURE D'EDEA, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défailtantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence des justificatives dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

CRITEES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Préfecture d'EDEA, soit à la Délégation Départementale de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

EDEA le 28 Avril 2022

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°100/DM/CB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES LOT 1: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES PENDA MBOKO, MALÈKE ET KOMPINA; LOT 2: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES MANGAMBA, MANDOUKA, BESSOUNGKANG, MPOBO, MBONJO ET GRAND SOUZA; LOT 3: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA. DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEE, MINDDEVEL ET MINH DU EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS**

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022, ensemble ses manuels de référence ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'offres N°02/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 du 04 MARS 2022 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant les procès-verbaux des séances des 01 et 19 avril 2022 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 19 avril 2022 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire des lettres-commandes relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
NANGA COMPAGNIE II SARL, Tél : 699 10 36 57	1	<u>Lot 1:</u> Eclairages en lampadaires solaires des villages Penda Mboko, Malèke et Kompina;	22 059 711	60 jours

GROUPEMENT ETS ZEROX PLUS ET ETS MOBA, Tél : 655 96 58 71	2	<u>Lot 2:</u> Eclairages en lampadaires solaires des villages Mangamba, Mandouka, Bessoungkang, Mpobo, Mbonjo et Grand Souza;	46 201 000	150 jours
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	3	<u>Lot 3:</u> Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.	47 050 000	150 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest



COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°05/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA Y COMPRIS EQUIPEMENT A LA RECETTE MUNICIPALE DE SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale **N°94/DM/CB/2022 DU 26/04/2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
GATSI BTP SARL, Tél : 695 11 19 51	unique	LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA Y COMPRIS EQUIPEMENT A LA RECETTE MUNICIPALE DE SOUZA,	24 997 185	30 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 26 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 28 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2022DU15 MARS 2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DENKOLO III DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 13 mai 2020 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'école publique de Mehandan dans

la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en*

procédure d'urgence) ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 20 avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le procès – verbal de négociation du 27 avril 2022 ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 15 MARS 2022 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de NKOLO III dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

ETS CAMEROON PRIORITY ; BP 8010 Yaoundé TEL: 654 25 85 44

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEHANDAN DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de



Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 08 MARS 2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MEHANDAN dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 20 avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 08 MARS 2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MEHANDAN dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

NKOLAFAMBA, le 25 Avril 2022
Le MAIRE

ETS YAN DECOR; BP 11 749 YAOUNDE TEL: 699 71 14 37

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C18/CDPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR LA REHABILITATION (RENFORCEMENT DES OUVERTURES, CLIMATISATION DES BUREAUX ET PEINTURE DU BUREAU DU DÉLÉGUÉ) DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 10 030 03 451415 2230

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINMAP 2022, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation (*renforcer*

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Menuiseries bois et métallique ;
- Serrurerie ;
- Climatisation ;
- revêtements, peinture et vitrerie ;
- Etanchéité.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **cinq millions (5 000 000) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public, exercice 2022 de la République du Cameroun, Imputation : **56 10 030 03 451415 2230**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables soit à la Préfecture d'Edéa, soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables, soit à la Préfecture d'Edéa, soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) Francs FCFA** payable à la Recette des finances d'Edéa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra être déposée au secrétariat particulier du Préfet du Département de la Sanaga-Maritime sous pli fermé au plus tard le **31 mai 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C18/CDPM/2022 DU 28 AVRIL 2022

« REHABILITATION (renforcement des ouvertures, climatisation des bureaux et peinture du bureau du Délégué) DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Deux (02) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans l'annexe 1 du D.A.O d'un montant de **cent milles (100 000 FCFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité :

- les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé ;
- Les plis ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire ;
- Aucun pli ne devra être absent.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu au plus tard le **31 mai 2022 à 13 heures** et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur les plans technique et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires : conditions de rejet des offres

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Toutes autres pièces du dossier administratif absentes ou non conformes, et non régularisées dans un délai de 48 heures après ouverture des plis ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité de l'offre aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La note technique inférieure à 75%.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Méthodologie.

14. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet de la Sanaga-Maritime.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

EDEA le 28 Avril 2022

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°017/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°016/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'ABORDS VASCULAIRES, DE SONDES MÉDICALES, DE MATÉRIELS DE PANSEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°016/AONO/HGD/CIPM/2022 du 29 Mars 2022.

Vu

La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 27 Avril 2022 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	HESSOM SARL, B.P : 2540 Douala	80 998 000	80 998 000	80 998 000	Sept (07) mois par tranche

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KIIKI

ADDITIF N°010/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION ET AMENAGEMENT EXTERNE DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOUKO DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL - EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5- Le certificat d'imposition; A15-Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

**ADDITIF N°012/A/J.04/COKI/SG/2022 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°012/AONO/CIPM/COKI/2022 DU 12 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU
ELECTRIQUE DES VILLAGES YAKAN, KADANG ET ROUM, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DE
MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEE -
EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>2 -Une patente; 4- Le certificat d'imposition; 14 -Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)</p> <p><u>1.ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A3 -Une patente; A5 -Le certificat d'imposition; A15 -Le formulaire n°1 dûment complété et signé par le soumissionnaire et par lequel il certifie avoir lu et accepté sans réserve les Cahiers des charges du DAO (CCAP et CPT). <u>Ces pièces ne sont pas exigibles, pour éviter la modification de l'offre Administrative.</u></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE...</p>

KIIKI le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

ADDITIF N°01/MEADEN/DACF/2022 AU DAO N°01/AONO/MEADEN/CIPM/2022 DU 12/04/2022 POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'ACTUALISATION DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE L'OBSERVATOIRE SUR LES MUTATIONS SOCIALES, LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE ET LES MÉCANISMES DE RÉOLUTION DE CONFLITS EN MILIEU RURAL DANS LA RÉGION DU NORD POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>4.4. Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF", l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention "PROPOSITION TECHNIQUE", et l'original et toutes les copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention "PROPOSITION FINANCIERE" et l'avertissement "NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE". Les Candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention " A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>4.4. Les candidats doivent placer ; • l'original et six (6) copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF • l'original et six (6) copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention " PROPOSITION TECHNIQUE", • l'original et cinq (5) copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention " PROPOSITION FINANCIERE " ; • et une (1) copie de la Proposition financière dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « OFFRE FINANCIERE TEMOIN » et l'avertissement " NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE". Les Candidats placent ensuite ces quatre (4) enveloppes dans une. même enveloppe scellée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention " A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".</p>

GAROUA le 28 Avril 2022

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULAYE SERNO

COMMUNE DE BAMENDA 2E

ADDITIONAL CLAUSE NO.03 BEARING ON THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE TENDER FILESN°01/RQ/BILCITB/FEICOM/BIIC/2022 OF 01/04/2022 FOR THE SUPPLY OF A PICK-UP 4X4 DOUBLE CABIN VEHICLE TO THE BAMENDA II COUNCIL AND 02 /RQ/BIIC/BIICITB/2022 OF 05/04/2022 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO BAMENDA II COUNCIL THE STATE OF CAMEROON REPRESENTED BY THE MAYOR OF BAMENDA II COUNCIL (CA) NAMED AS “ADMINISTRATION” HEREBY DECIDES AS FOLLOWS ARTICLE 1. THE PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTIVE THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF THE AFOREMENTIONED PROJECTS DUE TO INSUFFICIENT BIDDERS IN AN EFFORT TO ENCOURAGE A COMPETITIVE PROCESS. INSTEAD OF THE BIDS SHALL BE OPENED ON 21/04/2022 FOR TENDER NO.01/RQ/B1C/CITB/FEICOM/BIIC/2022 AND ON THE 28/04/2022 FOR TENDER NO. 02/RQ/BIIC/BIICITB/2022 READ THE BIDS SHALL BE OPENED ON THE 5 MAY 2022ARTICLE 2. THAT ALL THE BIDDERS IN POSSESSION OF THEIR TENDER FILE SHOULD REPORT TO THE SECRETARIAT OF THE MAYOR FOR FURTHER INSTRUCTIONS UPON PUBLICATION OF THIS NOTEARTICLE 3. THAT THE OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED AS IN THE TENDER FILES WHILE THE SUBMISSION OF BIDS HAVE BEEN EXTENDED TO ON OR BEFORE THE 05 MAY 2022 AT 10:00AM ARTICLE 4. THAT THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE IS ISSUED TO SERVE THE INTENDED PURPOSE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Bids will be opened on the 21/04/2022 at 11:00 AM in the conference hall of the BAMENDA II Council, by the Council Internal Tender's Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.</p> <p>The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>05 May 2022</p>

BAMENDA le 21 Avril 2022

Le MAYOR

NSABOH ALOH Nelson

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N° 09/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMPINA ET LES SERVICES DE LA COMPTABILITE MATIERE DE BONALEA DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale **N°99/DM/CB/2022 DU 28/04/2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	1	CONSTRUCTIONS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMPINA	49 999 999	120 jours
ETS CHARLIE, Tél : 677 66 86 46	2	CONSTRUCTIONS DU BUREAU DE LA COMPTABILITE MATIERE DE BONALEA	19 999 999	90 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX ENTRETIEN DES PISTES : STADE NIYIN-BAKASSI (7KM), SOUS-PREFECTURE – PLACE DES FÊTES (3KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 008/D/CKY/CAB/2022 du 28 avril 2022, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 27/04/2022, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS SWING CONSTRUCTION CONTRACTS AND GENERAL SUPPLIERS BP: 89 KUMBO Tél: 697070203 / 677757450	22 641 509	26 999 999	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dès la diffusion du présent communiqué et dans un délai de sept (07) au plus tard, au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la Lettre Marché y relative.

KON-YAMBETTA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2021 DU 25/04/2022
POUR LA FINALISATION DESTPAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL VETERINAIRE DE GAROUA
EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 31 055 01 4415150 523316951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budget 2022, le Gouverneur de la Région du Nord (Autorité contractante) lance pour le compte du DR/MINEPIA, un Dossier d'Appel d'offres

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du dévis quantitatif et estimatif notamment:

- Travaux préparatoires ;
- Revêtements Sol ;
- Plomberie sanitaire ;
- - Climatisation ;
- Peinture ;
- Assainissement ;
- Aménagement espace vert.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-huit millions quatre-dix-huit mille cinq cent treize (18 098 513) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux publics

6. Financement

BIP MINEPIA EXERCICE 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tel : 222 27 19 49) dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur (porte 112 tél : (222 27 19 4-9) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de trente cinq mille (35 000) francs CFA francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tel ; 222 2719 49) au plus tard le 18/05/2022 à 9 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2021 DU 25/04/2022 POUR LA FINALISATION DES
TPAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL VETERINAIRE DE GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel, soit trois cent soixante un mille neuf cent soixante-dix (361 970) FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de trois cent soixante un mille neuf cent soixante-dix (361 970) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de refet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **18/05/2022 à partir de 10 heures** dans la salle de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le refus de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit :

- 1 Absence ou non-conformité d'une pièce administrative du dossier administratif au delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 2 Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix);
- 3 fausse déclaration ou des pièces falsifiées ;
- 4 Note technique inférieure à 70 %
- 5 Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix
- 6 Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP
- 7 Absence de la caution de soumission

14.2 Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'Offre : 01 oui/Non
- 2- Référence de l'entreprise ; 02 oui/Non ;
- 3- Moyen humain ; 08 oui/Non;
- 4 moyen matériel permanents ou mobilisables : 02 oui/Non
- 5- Visite du site : 01 oui/Non ;
- 6- méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : 06 oui/Non
- 7 preuve d'acceptation des conditions du marché 02 oui/Non
- 8- surcharge financière : 02 oui/Non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% des OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière analysée, soit 17 OUI sur les 24 possibles

15. Attribution

Le Gouverneur du Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre recevable administrativement aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être consultés aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur (porte 112; Tél: 222 27 19 49) dès publication de l'avis d'appel d'offres

GAROUA le 25 Avril 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi i Jean

COMMUNE DE BANKIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
0015/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU
MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le **Maire de la Commune de BANKIM** lance pour le compte de la Commune de BANKIM, **Département du MAYO-BANYO, Région de l'ADAMAOUA**, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de **seize (16) logements de type T3**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont constitués de huit (08) blocs de deux (02) logements de type T3.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **deux cent cinquante-cinq millions (255 000 000) FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2022 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat Général de la Commune de BANKIM** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de BANKIM et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de BANKIM**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **23/05/2022** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0015/
AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE
(16) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **cinq millions (5 000 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois(03) volumes ci-après, placés sous trois(03) enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **23/05/2022** à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
 - Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BANKIM.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BANKIM et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Mairie de BANKIM BP : 35 Tél : 675 20 16 62 / 678 22 78 20;
- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59

BANKIM le 27 Avril 2022

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE GUERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2022/AONO/SG/CGRE/CIPM DU 09/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (3) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NAHAIDE, MOUKA ET CAMPEMENT TOURISTIQUE DE DJEDEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de **réalisation de trois (3) forages dans les localités de NAHAIDE, MOUKA ET CAMPEMENT TOURISTIQUE DE DJEDEL** dans l'arrondissement de Guéré, le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de L'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Etudes géophysiques/hydrogéologique et implantation du forage ;
- Forage proprement dit ;
- Nettoyage général et implantation ;
- Equipement du forage ;
- Développement ;
- Essai de pompage et de débit ;
- Equipement de surface ou superstructure ;

Pose de pompe manuelle

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de dix-sept million (25 500 000) Francs CFA TTC le lot.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

*La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant soumis un dossier de demande de préqualification qui a abouti à un agrément auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans le domaine d'intervention des **Travaux Hydrauliques**.*

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Du BIP MINEPAT, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT ou à la Mairie de Guéré dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Guéré dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA**, payable à la caisse du Receveur Municipal de Guéré.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation devra être déposée contre récépissé sous plis fermé auprès du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics au plus tard le 09/05/ 2022 à 10 Heures et devra porter la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/2022/AONO/SG/CGRE/CIPM DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (3) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NAHAIDE, MOUKA ET CAMPEMENT TOURISTIQUE DE DJEDEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission d'une **valeur de cinq cent dix mille FCFA (510 000 FCFA)** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09/05/2022** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Guéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction au moins, à vingt-deux(22) sous critères essentiels sur les trente-deux (32)

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ;
- d) Absence d'un sous détail des prix ;
- e) Sous détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des trente-deux (32) sous critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Références techniques et financières sur 4 critères ;
- c) Note méthodologique sur 7 critères ;
- d) Planning d'exécution sur 3 critères ;
- e) Planning d'approvisionnement sur 3 critères ;
- f) Moyens en personnel sur 9 critères ;

g) Moyens en matériel sur 3 critères.

15. Attribution

*Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres*

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Guéré, Maître d'ouvrage et de la commission interne de passation de service.

GUERE le 13 Avril 2022

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/
AONO/NKMT/CIPM/2022 DU29/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 56 27 100 02 64 1167 52 33 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOLMETET, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution **DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, portent sur la construction de huit (08) boutiques à usage de commerce au Marché Central de NKOLMETET dans la Commune de NKOLMETET, Département du NYONG et SO'O, Région du CENTRE.

Ces travaux sont répartis ainsi qu'il suit :

- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Élévation et ravalement ;
- Enduit-Chape et Revêtement scellé
- Charpente-Couverture ;
- Faux-Plafond ;
- Menuiserie Métallique et Bois ;
- Peinture ;
- Electricité-Sécurité-Incendie ;
- Assainissement-VRD.

NB : Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **VINGT-UN MILLIONS CINQ CENT MILLE (21.500.000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont répartis en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements solidaires d'entreprises de BTP installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le BIP MINDDEVEL, 2022 **Acte : IX 02550** Le montant prévisionnel des travaux est de **VINGT-UN MILLIONS CINQ CENT MILLE (21.500.000) FCFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NKOLMETET aux heures et jours ouvrables.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de NKOLMETET aux heures et jours ouvrables sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier, de **CINQUANTE MILLE (50.000) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de NKOLMETET.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la salle de réunion de la Mairie de NKOLMETET sis à NKOLMETET le **25/05/2022 à 12 heures précises.** Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 / AONO/NKMT/CIPM/2022 DU 29/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIPMINDDEVEL Exercice 2022 ; Imputation : 56 27 100 02 641167 52 33 11 ; Acte : IX 02550 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Quatre (04) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **QUATRE CENT TRENTE MILLE (430.000) FCFA** Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **25/05/2022 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés, à la salle de réunions de la Mairie de NKOLMETET sis à NKOLMETET. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après la séance d'ouverture ;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite de site avec photos signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - d2) l'ingénieur des travaux du génie Civil inscrit à l'Ordre (l'ONIGC),
 - d3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des **trois (03)** dernières années ;
 - d4) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 20 millions délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
- e) **N'avoir pas réalisé au cours des 05 dernières années (depuis 2017) un projet de travaux similaires d'un montant minimum de vingt millions FCFA dans le cadre des marchés publics ;**
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation	01 critère
B – Références de l'Entreprise.....	03 critères
C - Personnel d'encadrement	02 critères
D - Méthodologie	04 critères
E - Matériel et Equipements essentiels.....	04 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NKOLMETET (Secrétariat General) téléphone : 699 36 13 55 / 657 32 32 96

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS a la CONAC au numéro 1517.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE BANKIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27/04/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADA,MAOUA.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BANKIM/Maître d'Ouvrage et; Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T3 dans la Commune de BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région DE L'ADAMAOUA. Les bâtiments à construire sont constitués de huit (08) blocs de deux (02) logements de type T3.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- Mission n°1 : Examen de la conformité au projet, Visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- Mission n°2 : Direction de l'exécution des contrats de travaux (D,ET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Mission n°3 ; Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (ADR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de quinze millions trois cent mille (15 300 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

la participation au présent Appel d'Offres National en procédure est ouverte aux cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de seize (16) logement de type T3 dans la Commune de Bankim.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2022 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de BANKIM et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la recette municipale de la Commune de BANKIM.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le 24/05/2022 à 13 heures contre récépissé dûment signé du Chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP). Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 014/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27/04/2022 pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue e u contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T3 dans la Commune de Bankim, Département du MAYO-BÂNYO, Région de l'Adamaoua ». A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent appel d'offres est de dix (10) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** valable pendant quatre-vingt-(90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A et B) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

14. Ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le 24/05/2022 à 14 heures, heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programmes de construction des cités municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a. Premier temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives, et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à 70%.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique ((organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière Incomplète.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation 'du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E		

Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission

40 points



F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		100 points

15. Attribution

Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant), conformément aux procédures décrites dans

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-ap

$$N_g = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres propositions la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times \frac{F_m}{F}$$

F

Fm= le montant de la proposition la moins disante

F= le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclarée adjudicataire du marché.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au DAO, c'est-à-dire le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Validité des offres Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

- Mairie de BANKIM BP : 35 Tél : 675 20 16 62 / 678 22 78 20;
- FEICOM : Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN soit par

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU- 21 AVR 2022, POUR
L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT ABRITANT
L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET
DU MULTICULTURALISME DU SUD-OUEST À BUEA ET LA RÉHABILITATION DE LA DÉPENDANCE ET DU
PARKING EXISTANT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPBM, EXERCICE
2022, IMPUTATION : 56-54-181-06-301-130000-523012**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
56-54-181-06-301-130000-523012

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement de l'exercice 2022, le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment abritant l'Antenne Régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme du Sud-Ouest à Buea et la réhabilitation de la dépendance et du parking existant.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation en puits et rigole ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Menuiserie, métallique, aluminium et vitrerie;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Plomberie et Sanitaire
- Aménagement extérieur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante-deux million de franc (52 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CNPBM de l'exercice 2022, Imputation : **56-54-181-06-301-130000-523012**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement dès publication du présent avis au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 Devant abriter les bureaux de la CNPBM à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA dans le compte intitulé « *Compte d'Affectation Spéciale* » ouvert dans les Agences BICEC de Yaoundé et de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Secrétaire Général de la CNPBM, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 Devant abriter les bureaux de la CNPBM à Yaoundé, au plus tard **le -17/05/ 2022 à 14 heures**, déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CNPBM/CIPM/2022 du 21 AVR 2022 pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment abritant l'Antenne Régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme du Sud-Ouest à Buea et la réhabilitation de la dépendance et du parking existant (En procédure d'urgence).

*Financement : Budget CNPBM, Exercice 2022, Imputation : 56-54-181-06-301-130000-523012
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 90 jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant en F CFA de un million quarante mille (1.040 000), établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 17/ 05 / 2022 à 15heures précises** (Heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CNPBM, dans la salle de réunions sise dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission après l'ouverture des plis ;
- b) Absence, d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des plis,
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une note d'organisation et méthodologie ;
 - une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins vingt millions (20 000 000) de F CFA.
- e) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une soumission timbrée et signée ;
 - le Bordereau des Prix Unitaires (BPU : pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - le Sous – Détail des Prix Unitaires (SDPU).
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- g) Non obtention de la note qualificative de 09 critères sur 12 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 12 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 05 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 03 critères ;
- c) les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) Attestation de Visite des lieux signée du Délégué Régional du MINTP territorialement compétent sur 01 critère ;
- e) Le rapport documenté de visite du site 01 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel, qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération (mise en disponibilité , révocation , démission) de la Fonction Publique sera disqualifié.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 Devant abriter les services de la CNPBM à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Avril 2022

Le **MINISTRE**

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX; ACQUISITION D'UNE NIVEULEUSE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE. DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'année 2022 le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert l'acquisition citée ci-dessus. L'acquisition comprennent notamment :

2. Consistance des prestations

Définition des travaux :

Consistance des travaux

Les prestations du présent marché comprennent :(la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception selon le cas et à préciser par l'Autorité contractante ou le maitre d'Ouvrage....)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **209 000 000 (deux cent neuf millions) de francs CFA**

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en seul :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par BIP DU MINDDEVEL EXCERCICE 2022 [Source de financement] sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré de consultation du DAO (service, numéro de porte. BP, téléphone, fax, e-mail) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **350 000 (trois cent cinquante mille de Francs CFA francs CFA** [En chiffres et en lettres], payable à la Recette Municipale de la CUN

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré, au plus tard **le 27 Mai 2022 à 15 heures** et devra porter la mention

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° /AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 du
ACQUISITION D'UNE NIVEULEUSE A LA COMMUNAUTE URBAINE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT
DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (en procédure
d'urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » »*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif. (Obligatoire).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 03 (trois) mois.

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de (Indiquer le délai par lot le cas échéant] mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de [indiquer le montant forfaitaire en FCFA pour chaque lot le cas échéant ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en [un ou deux] temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps. Toutefois en cas de fournitures complexes, notamment celles ayant fait l'objet d'une procédure de requalifications, l'ouverture peut se faire en deux temps.

L'ouverture des pièces administrative et des offres techniques [et/ou] financières [technique et financière aura lieu **le 27 Mai 2022 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de sise à

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (à lister),
- du non-respect de X critères essentiels (X supérieur ou égal à 1),
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié,
- de la non-conformité du modèle de soumission,
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant) Le service après-vente
- La présentation de l'offre
- L'expérience du personnel (le cas échéant)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (le cas échéant)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (le cas échéant)

3. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
2. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse déclaration(s) ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

L'Autorité Contractante doit préciser dans le RPAO les conditions à remplir pour être attributaire.
(En cas d'allotissement. indiquer le nombre maximum de lots dont un candidat peut être attributaire)

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée à plus de 70 points.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré Téléphone : 693 85 30 81 dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 29 Avril 2022

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVR 2022
RELATIF AUX TRAVAUX : LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ERE PHASE) LOT 2 :
CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINA LOT 3 : CONSTRUCTION
DU PONT RIVIERE MADAGASCAR LOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA
SETUBA LOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZADANS LA VILLE DE NGAOUNDERE,
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la CUN de l'année 2022, le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) respective, un Appel d'Offres National Ouvert cité ci-dessus.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ere PHASE)

Série 000 ; installations ;
Série 100 ; nettoyage et terrassements ;
Série 200 : assainissement et drainage ;
Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
Série 400 ; signalisation et équipements de sécurité ;
Série 500 : divers.

- LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIANT YOKO ET BURKINA

Série 000 : installations ;
Série 100 : assainissement et drainage.

- LOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCAR

Série 000 : Installations ;
Série 100 : nettoyage et terrassements ;
Série 200 : assainissement et drainage ;
Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
Série 500 : divers.

LOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBA

Série 000 : installations ;
Série 100 ; nettoyage et terrassements ;
Série 200 : assainissement et drainage ;
Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
Série 500 : divers

LOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA

Série 000 : installations ;
Série 100 : nettoyage et terrassements ;
Série 200 ; assainissement et drainage ;
Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
Série 500 : divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 40 000 000 FCFA pour le lot 1 et 35 000 000 FCFA pour les autres lots.

NB : les soumissionnaires peuvent être attributaire de plus de deux (02) lots.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en cinq (05) lots ci-après définis :

Intitulé du projet Lieu d'exécution

LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ere PHASE) Ville de Ngaoundéré

LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINA Ville de Ngaoundéré

LOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCAR Ville de Ngaoundéré

LOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBA Ville de Ngaoundéré

LOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA Ville de Ngaoundéré

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré « CUN » exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré, BP ; 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté Urbaine et l'ARPM/AD.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Ville, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale, soit **80 000 (Quatre-vingt mille) F CFA pour le lot 1 et 60 000 (soixante mille) F CFA pour les 2 à 5**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq(05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Ville au plus tard le 27 MAI 2022 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/ CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 du 29 AVR 2022

RELATIF AUX :

LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ere PHASE)

LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINA

LOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCAR

LOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBA

LOT 5 ; CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif. (Obligatoire).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois pour tous les lots 1, 2, 3 4 et 5.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
1	LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ere PHASE)	800 000 (huit cent mille) F CFA
2	LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINA	700 000 (sept cent mille) F CFA
3	LOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCAR	700 000 (sept cent mille) F CFA
4	LOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBA	700 000 (sept cent mille) F CFA
5	LOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA	700 000 (sept cent mille) F CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 MAI 2022 à 16 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de délibération des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
3. Note technique inférieur a 70/100;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

NB : les copies scannées ne sont pas acceptées.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. La situation financière;
2. L'expérience ;
3. Le personnel ;
4. Le matériel.
5. Situation financière inférieur au tiers du coût prévisionnel ;
6. Non-exécution du nombre de projets similaires.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 29 Avril 2022

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVR 2022 RELATIF AUX TRAVAUX;LOT1 ; CONSTRUCTION DE LA ROUTE ISSA SANTL - CARREFOUR PRISON (EN PAVE)LOT2 : ASSAINISSEMENT DES RUES DANS LA VILLE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221-150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la CUN de l'année 2021, le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert des Travaux cités ci-dessus.

2. Consistance des prestations

LOT 1 : CONSTRUCTION DE LA ROUTE ISSA SANTI - CARREFOUR PRISON (EN PAVE) Les travaux comprennent notamment :

- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

LOT2 : ASSAINISSEMENT DES RUES DANS LA VILLE

- INSTALLATIONS
- ASSAINISSEMENT-DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalable est de 85 000 000 FCFA pour le lot 1 et de 99 000 000 FCFA pour le lot 2.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres ne comportent que deux 2 lots

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré « CUN » et du MINHDU exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré, BP : 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté et l'ARMP/Adamaoua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant Les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale : soit 100 000 FCFA pour chacun des lots.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la ville de Ngaoundéré, sis à la Communauté Urbaine de Ngaoundere au plus tard le 27 MAI 2022 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 du 29 AVR 2022 LOTI ;
CONSTRUCTION DE LA ROUTE IS5A SANTI - CARREFOUR PRISON (EN PAVE) LOT2 : ASSAINISSEMENT
DES RUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L ADAMAOUA (en
procédure d'urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif, (Obligatoire).

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 08 (huit) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant F cfa de 1 700 000 pour le lot 1 et de 1 980 000 FCFA pour le lot 2. :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 MAI 2022 à 16h heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de délibération des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ,
2. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
3. Non-conformité du modèle de soumission ;
4. La note technique inférieure à 70% oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

- 1- La Situation financière;
2. L'expérience ;
3. Le personnel ;
4. Le matériel.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix jours (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Services Techniques de la CUN.

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NGAOUNDERE le 29 Avril 2022

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIHOU

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/CIPM/2022 DU 21 AVR 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME DE L'EST À BERTOUA ET LA RÉFECTION DE LA TOITURE DU BÂTIMENT EXISTANT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPBM, EXERCICE 2022, IMPUTATION : 56-54-181-06-201-130 000- 523112

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
56-54-181-06-201-130 000- 5231

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement de l'exercice 2022, le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment devant abriter l'Antenne Régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme de l'Est à Bertoua et la réfection de la toiture du bâtiment existant.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation en puits et rigole ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Plomberie
- Menuiserie, métallique, aluminium et vitrerie;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Aménagement extérieur.
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante-quatre millions (54 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CNPBM de l'exercice 2022, Imputation : **56-54-181-06-201-130 000- 523112**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement dès publication du présent avis au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 devant abriter les bureaux de la CNPBM à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA dans le compte intitulé « *Compte d'Affectation Spéciale* » ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Secrétaire Général de la CNPBM, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 devant abriter les bureaux de la CNPBM à Yaoundé, au plus tard **le 16/05/ 2022 à 14 heures**, déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002-/AONO/CNPBM/CIPM/2022 du 21 AVR 2022 pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment devant abriter l'Antenne régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme de l'Est à Bertoua (En procédure d'urgence).
Financement : Budget CNPBM, Exercice 2022, Imputation : 56-54-181-06-201-130 000- 523112
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 90 jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant en F CFA de un million quatre-vingt mille (1 080 000), établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le Dossier Administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 16/05/ 2022 à 15heures précises** (Heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CNPBM, dans la salle de réunions sise dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission après l'ouverture des plis ;
- b) Absence, d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des plis,
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une note d'organisation et méthodologie ;
 - une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins vingt millions (20 000 000) de F CFA.
- e) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une soumission timbrée et signée ;
 - le Bordereau des Prix Unitaires (BPU : pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - le Sous – Détail des Prix Unitaires (SDPU).
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- g) Non obtention de la note qualificative de 09 critères sur 12 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 12 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 05 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 03 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) Attestation de Visite des lieux signés du Délégué Régional du MINTP territorialement compétent sur 01 critère ;
- e) Le rapport documenté de visite de site 01 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel, qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération (mise en disponibilité , révocation , démission) de la Fonction Publique sera disqualifié.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 devant abriter les services de la CNPBM à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Avril 2022

Le **MINISTRE**

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNE DE FUNDONG

INSTRUCTIONS _ OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 006/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2022 OF _27/04/2022 FOR THE PRODUCTION OF FISH IN THE FUNDONG MUNICIPALITY (PHASE I), BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPIA 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Investment Budget and following an allocation from the MINEPIA, the Mayor FUNDONG Council hereby launches an

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 006/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2022 OF 27/04/2022 FOR THE PRODUCTION OF FISH IN THE FUNDONG MUNICIPALITY (PHASE I), BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Works to be done for the production of fish in the Fundong Municipality PHASE 1 in the, Boyo Division, North West Region consist of the following.

- PRELIMINARY WORKS
- SUPPLY OF FINGERINGS, FEED AND DRUGS
- STRUCTURES, EQUIPMENT AND ACCESSORIES
- SUPERVISION, FOLLOW-UP AND SUSTAINABILITY

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **32,000,000 (Thirty Two million) CFA Francs.**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N / A

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget BIP MINEPIA 2022

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the FUNDONG Council, Telephone **N° (237) 677 75 55 10** as soon as this notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the FUNDONG Council, Telephone **N° (237) 677 75 55 10** as soon as this notice is published against payment of the sum of Fifty Five Thousand (**55,000**) CFA francs, payable at the FUNDONG Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the FUNDONG Council premises at Fundong not later than 18/05/ 2022 at **10 AM** local time and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N°
006/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2022 OF 27/04/2022 FOR THE PRODUCTION OF FISH IN THE FUNDONG
MUNICIPALITY (PHASE I), BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION..**

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **four (04) calendar months**

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **640,000(Six Hundred and Forty Thousand) CFA Francs**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **18/05/2022 at 11 Noon local time**, at the Conference Hall of FUNDONG Council by the FUNDONG Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

15. Critères d'évaluation**1. Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of the bid bond
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
7. Non respect of **70%** of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty-eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline. This shall not be applied to the bid bond

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

16. Attribution

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **70%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminary criteria and at least **70%** of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the FUNDONG Council Telephone **N^o (237) 677 75 55 10**

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 27 Avril 2022

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis

COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2022 DU 29 /04 /2022 POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE DEUX SITES MARECAGEUX AU CENTRE VILLE DE DE NKOLMETET,
ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE PHASE
II.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 641167 522114

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la Commune de NKOLMETET, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'aménagement DE DEUX SITES MARECAGEUX AU CENTRE VILLE DE DE NKOLMETET, Arrondissement de NKOLMETET, Département du NYONG ET SO'O, Région du CENTRE, PHASE II .

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Installation de chantier (Etudes, Projet d'Exécution et Plan de Récolement) ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblais en graveleux latéritique provenant d'emprunt y compris enlèvement végétaux et débris sur l'emprise
- Remblais de substitution en sable .

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **60.000.000 (Soixante Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

: Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lotissement unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP-MINDDEVEL, Exercice 2022. Sur la ligne d'Imputation budgétaire N° **56 27 100 02 641167 522114**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Nkolmetet, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Nkolmetet, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme de **100.000 (Cent Mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Nkolmetet.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Nkolmetet, au plus tard le **25 /05/ 2022 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2022 du 29/ 04 / 2022

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX SITES MARECAGEUX AU CENTRE VILLE DE DE NKOLMETET, ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

: Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **Un Million Deux Cent Mille (1 200.000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 25/05/2022 à 13Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nkolmetet, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Suspension de la commande publique ;
- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis au-delà des 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration de non abandon ;
- Absence d'au moins deux(02) contrats de sous-traitance avec des Groupes d'Initiative Commune locaux (HIMO)

CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;
- Présentation ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la MAIRIE DE NKOLMETET (Secrétariat Général) dès publication du présent avis : Tél : **699 36 13 55 / 657 32 32 96**.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro 1517

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°
003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVR 2022 RELATIF AUX TRAVAUX :REHABILITATION ET
EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA
REGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la CUN de l'année 2021, le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert des Travaux de **REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

A- Ré"habilitation et extension des lampadaires dans la ville de Ngaoundéré.

- Lot 100: Travaux préparatoires ;
- Lot 200: dépose de l'existant, démontage, chargement, transport et déchargement;
- Lot 300: Câblage;
- Lot 400: Armoires de commande;
- Lot 500: Candélabre, supports et mâts ;
- Lot 600: Luminaires et projecteurs;
- Lot 700: Divers et Génie Civil.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalable est de 69 903 000 (soixante-neuf millions quatre-vingt-dix francs)

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres ne comportent qu'un lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement publics-BIP.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré, BP : 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté et l'ARMP/Adamaoua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant Les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale : **soit 100 000 FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la ville de Ngaoundéré, sis à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré au plus tard le 27 MAI 2022 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (en procédure d'urgence) N°
003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 du 29 AVR 2022 RELATIF AUX TRAVAUX :
REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE. « A n'ouvrir
qu'en séance de dépouillement »**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif, (Obligatoire).

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 06 (six) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant F CFA de 1 389 060 valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 MAI 2022 à 16h heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de délibération des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée,
2. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
3. Non-conformité du modèle de soumission ;
4. La note technique inférieure à 70% oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

- 1- La Situation financière;
2. L'expérience ;
3. Le personnel ;
4. Le matériel.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CUN.

NGAOUNDERE le 29 Avril 2022

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIHOU

COMMUNE DE GUERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2022/AONO/SG/CGRE/CIPM DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX(2) FORAGES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NOULDA ET GROUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de **réalisation de deux (2) forages dans les localités de NOULDA ET de GROUM** dans l'arrondissement de Guéré, le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de L'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Etudes géophysiques/hydrogéologique et implantation du forage ;
- Forage proprement dit ;
- Nettoyage général et implantation ;
- Equipement du forage ;
- Développement ;
- Essai de pompage et de débit ;
- Equipement de surface ou superstructure ;
- Pose de pompe manuelle

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de dix-sept million (17 000 000) Francs CFA TTC le lot.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

*La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant soumis un dossier de demande de préqualification qui a abouti à un agrément auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans le domaine d'intervention des **Travaux Hydrauliques**.*

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Du BIP MINEPAT, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT ou à la Mairie de Guéré dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Guéré dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA**, payable à la caisse du Receveur Municipal de Guéré.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation devra être déposée contre récépissé sous plis fermé auprès du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics au plus tard le **09/05/2022** à 10 Heures et devra porter la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/2022/AONO/SG/CGRE DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX(2) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NOULDA ET GROUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

*Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.***

11. Cautionnement Provisoire

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission d'une **valeur de trois cent quarante mille FCFA (340 000 FCFA)** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09/05/2022** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Guéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction au moins, à vingt-deux(22) sous critères essentiels sur les trente-deux (32)

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ;
- d) Absence d'un sous détail des prix ;
- e) Sous détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des trente-deux (32) sous critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Références techniques et financières sur 4 critères ;
- c) Note méthodologique sur 7 critères ;
- d) Planning d'exécution sur 3 critères ;
- e) Planning d'approvisionnement sur 3 critères ;
- f) Moyens en personnel sur 9 critères ;

g) Moyens en matériel sur 3 critères.

15. Attribution

*Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.*

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Guéré, Maître d'ouvrage et de la commission interne de passation de service.

GUERE le 13 Avril 2022

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/ CUN/SG /CIPM-CUN/DT/2022 DU 29 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE :- LOT 1 ; CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BETAIL AU MARCHÉ NORD CIFAN- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DEL'ADAMAOUA. N° FINANCEMENT IMPUTATION MONTANT LOT1 MINDDEVEL / 20 900 000 LOT2 MINATD / 20 000 000

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget BIP MINDDEVEL / MINATD de l'année 2022, le Maire de la Ville auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) respective, un Appel d'Offres National Ouvert:

TRAVAUX DE :

- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BETAIL AU MARCHÉ NORD CIFAN
- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BETAIL AU MARCHÉ NORD CIFAN

- lot 100 ; travaux préparatoires
- lot 200 terrassement
- lot 300 fondation
- lot 400 maçonnerie et élévation
- lot 500 charpente couverture
- Lot 600 menuiserie métallique
- lot 700 électricité
- lot 800 vrd
- lot 900 debenture

LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN

- lot 100 ; travaux préparatoires
- lot 200 terrassement
- lot 300 fondation
- lot 400 maçonnerie et élévation
- lot 500 charpentecouverture
- Lot 600 menuisieriemetallique
- lot 700 plomberie
- lot 800 electricite
- lot 900 revetement
- lot 1000 peienture

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
1	LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BETAILLE AU MARCHÉ NORD CIFAN	20 900 000(vingt million neuf cents mille) F CFA

2	LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN	20 000 000 (vingt millions) F CFA
---	--	-----------------------------------

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) LOTS ci-après définis :

N°	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BÉTAIL AU MARCHÉ NORD CIFAN	NORD CIFAN
2	LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN	NORD CIFAN

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de (a pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

N°	FINANCEMENT	IMPUTATION	MONTANT
LOT1	MINDDEVEL	/	20 900 000
LOT2	MINATD	/	20 000 000

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la ville de NGAOUNDERE, BP : 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Ville de ngaoundere, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de :

N°	Intitulé du projet	Coût
1	LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BÉTAILLE AU MARCHÉ NORD CIFAN	50 000 Cinquante mille Francs CFA
2	LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN	

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de ta Ville de ngaoundere, sis à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré au plus tard **le 27 Mai 2022 à 15 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National ouvert N° 006/AONO/ CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 du 29 AVRIL 2022

RELATIF AUX :

- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BÉTAIL AU MARCHÉ NORD CIFAN

*- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN Dans La Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif (obligatoire).

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **SIX (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant de:

N°	Intitulé du projet	Coût
1	LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DE PETIT BETAILLE AU MARCHÉ NORD CIFAN	418 000 (quatre cent dix huit mille) francs CFA
2	LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE AU MARCHÉ NORD CIFAN	400 000 quatre cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des Pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 27 Mai 2022 à 16 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de délibération des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
3. Non-conformité aux spécificités techniques majeures;
4. Non-respect de x critères essentiels (x supérieur ou égale 1) ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. La situation financière;
2. L'expérience ;
3. Le personnel ;
4. Le matériel.

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à réévaluation technique sera admis à l'analyse de l'offre financière.*

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de la quelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 29 Avril 2022

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2022 DU 29 AVR 2022
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLACE DE LOISIRS OUVERTE AU BOIS DE AAARDOCK,
VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DEL'ADAMOUA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement De la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Année 2022, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux D'aménagement D'une Place de Loisirs Ouverte Au Bois De Mardock, Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- installation ;
- nettoyage et Terrassements;
- assainissement-drainage
- équipement ;
- peinture ;
- divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de **70 000 000 (soixante dix millions) FCFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du MINTOUL exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au babillard de la CUN, ARMP/AD dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de la CUN (**150 000 FCFA**).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secretnat du Maire de la Ville, au plus tard le 27 MAI 2022 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2022 du 29 AVR 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLACE DE LOISIRS OUVERTE AU BOIS DE MARDOCK, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

N.B. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif. Obligatoire

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce! 2 du DAO Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres précisant le montant de **1 400 000 FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 27 MAI 2022 à 16 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de réunion de la CUN, Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
3. Non-conformité aux spécificités techniques majeures (à lister) ;
4. Non-respect de x critères essentiels (x supérieur ou égale 1) ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;
7. Situation financière inférieure au tiers du coût prévisionnel.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. La situation financière;
2. L'expérience ;
3. Le personnel ;
4. Le matériel.

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix jours (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Services Techniques de la CUN.

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NGAOUNDERE le 29 Avril 2022

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIHOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU
27/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION, D'UN FORAGE AU GBPS DE MASSOUMBOU.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement (BIP) de la République du Cameroun, au titre de la période 2022, le Maire de Douala 5eme, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LA CONSTRUCTION, D'UN FORAGE AU GBPS de MASSOUMBOU.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif annexé au dossier d'Appel d'Offres et constituées de :

- Etudes hydrogéologiques d'implantation du forage
- Construction du forage
- Développement et essai de pompage
- Analyse de l'eau
- Aménagements de surface
- Fourniture et pose de la pompe
- Mise en service des ouvrages

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire **8 500 000** (huit millions cinq cent mille f cfa).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées par le **BIP 2022**, pour une provision budgétaire **8 500 000** (huit millions cinq cent mille f cfa).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 porte 309 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 233 47 15 87 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des marchés publics de la Mairie de Douala 5^{ème} Porte 309 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel: 233 47 15 87 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **20 000 (Vingt mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème}.

8. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son offre en **neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies** ; **Sous peine de rejet** chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée **en un pli unique contenant trois sous-plis** (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF**, un pour la **PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/ AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION, D'UN FORAGE AU GBPS DE MASSOUMBOU

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante pour l'exécution des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission d'un montant minimal de **170 000 FCFA (cent soixante dix mille Francs CFA)** établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège porte 309 au plus tard le **15/06/2022** à **12 Heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention :

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu le **15/06/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala 5e dans la salle de réunions de l'immeuble siège de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financière suivant le mode binaire (OUI/NON).

Critères éliminatoires particuliers :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Note technique inférieure ou égale à 75% des critères essentiels
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
- Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.
- L'absence d'une attestation sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des 03 (trois) dernières années et non présence sur la liste du répertoire des entreprises suspendues de l'ARMP.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation de l'offre,
- 2) Le rapport détaillé de visite de site signé sur l'honneur assorti d'un rapport photographique.
- 3) Le chiffre d'affaires et capacité financière
- 4) Les références de l'Entreprise
- 5) La disponibilité des moyens logistiques ;
- 6) L'expérience du personnel d'encadrement
- 7) Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP et CCTP paraphés sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page par le directeur general de l'entreprise.
- 8) La note méthodologique

Le non-respect de **06 (Six)** de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. (6/8)

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des marchés publics Mairie de Douala 5^{ème}. Porte 309 Tel: 233 47 15 87.

Dénonciation

Tout acte de fraude et de corruption peut être dénoncé à la Cellule de Lutte contre la Corruption du MINMAP répondant au numéro 675 20 57 25 et 699 37 07 48.

DOUALA le 27 Avril 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION
D'INTERETN°0006/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28/04/2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE DU COORDONNATEUR GÉNÉRAL DU PROJET
D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA
CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE). CRÉDIT IDA : P 170561**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) de 125 millions \$ pour la mise en place du Projet D'appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), sous la tutelle technique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Ministère des Enseignements Secondaires, dont l'objectif est d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché, avec un accent sur les filles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'une Assistante Administrative du Coordonnateur Général du PADESCE. »

2. Consistance des prestations

D'une manière générale, l'Assistante administrative, sous la supervision du Coordonnateur, est amenée à suivre toutes les activités dans le cadre de l'exécution du projet.

De manière spécifique, elle sera chargée de :

- Recevoir et trier le courrier ordinaire transmis par l'Agent de liaison du PADESCE ;
 - Enregistrer le courrier ordinaire (arrivé et départ) ;
 - Recevoir et trier le courrier électronique (E-mail) ;
 - Gérer le mail officiel du PADESCE (Réceptionner et envoyer les courriels) ;
 - Trier, diffuser et transférer les mails aux personnes concernées ;
 - Préparer les réponses aux demandes de renseignements ;
 - Rédiger les correspondances de la Coordination et en assurer le suivi ;
 - Veiller à l'actualisation des coordonnées des partenaires individuels et institutionnels (adresses électronique et postale, téléphone) ;
 - Participer à la finalisation des rapports (relecture et mise en forme) ;
 - Assister le Coordonnateur Général dans la gestion journalière des activités administratives ;
 - Apporter l'appui administratif à l'organisation des formations, ateliers et séminaires ;
 - Gérer quotidiennement l'agenda du Coordonnateur Général ;
 - Prendre les rendez-vous pour des personnes internes et externes ;
 - Assurer le standard (Effectuer et recevoir les appels téléphoniques).
 - Préparer les réunions, (l'ordre du jour, les comptes rendus, la réservation des salles pour les réunions etc.).
 - Participer aux réunions de la Coordination.
 - Assurer la prise de notes lors des différentes réunions du PADESCE et rédiger les comptes rendus en collaboration avec le Responsable en Suivi-évaluation ;
 - Diffuser les comptes rendus des réunions ;
 - Assurer l'archivage et le classement du courrier entrant et sortant du PADESCE, ainsi que toute la documentation du Coordonnateur Général ;
- Exécuter toute autre tâche à lui confier par le Coordonnateur Général.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur du PADESCE, invite les Consultants Individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants Individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les qualifications minimales requises sont :

- Avoir au moins un diplôme BTS, DUT en techniques administratives (niveau : Bacc+2) ou licence en administration des petites et moyennes entreprises;
- Avoir une expérience générale d'au moins cinq (05) ans en qualité d'Assistante Administrative dans une Institution publique ou privée;
- Une expérience dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, ou une expérience à l'international... serait un atout ;
- Avoir la bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Internet) ;
- Avoir une bonne élocution ;
- Avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit
- Avoir une connaissance de l'anglais
- Avoir des notions de comptabilité

Le lieu de travail est Yaoundé, siège de l'Unité de Coordination du PADESCE.

4. Remises des offres

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) - Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de Consultants, Juillet 2016, révisés en novembre 2017 et août 2018 et relatives aux règles de la Banque Mondiale en matières de conflit d'intérêt. La procédure de sélection sera conduite conformément aux dispositions des paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en versions physique (en 02 exemplaires dont 1 original et 01 copie) et numérique (clé USB). L'envoi du dossier par mail est également possible à l'adresse cinesmben@yahoo.fr

« SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE DU COORDONNATEUR GENERAL DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPUILLEMENT ».

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général du PADESCE, sis à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak
Téléphone : (237) 699 82 14 90
E-mail : cinesmben@yahoo.fr

5. Composition du dossier

La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelable sur la durée de vie du Projet après évaluation satisfaisante des performances au terme des 12 mois de travail. Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, à l'issue de laquelle son embauche sera considérée comme définitive pour un (01) an si cette période d'essai est satisfaisante.

Ces dossiers devront comprendre :

- Une lettre de motivation à l'attention du Coordonnateur Général du PADESCE ;
- Un Curriculum Vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois mois avec les adresses complètes du candidat (boite postale, téléphone, e-mail, etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- Des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats.

Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 09h 00 à 15h 00, heures du Cameroun.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2022 DU 21 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 006/D/CKY/CAB/2022 du 28 avril 2022, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 27/04/2022, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS NEW STEP BP : 805 Yaoundé Tél : 664 644 571	25 157 233	30 000 000	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dès la diffusion du présent communiqué et dans un délai de sept (07) au plus tard, au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la Lettre Marché y relative.

KON-YAMBETTA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°018/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°017/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRÉLÈVEMENT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision

N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°017/AONO/HGD/CIPM/2022 du 29 Mars 2022.

Vu

La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 27 Avril 2022 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	VEROCARE Ltd, B.P : 15097 Douala	22 867 500	22 867 500	22 867 500	Sept (07) mois par tranche

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU
27/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION, D'UN FORAGE AU CSI DE BONANGANG**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement (BIP) de la République du Cameroun, au titre de la période 2022, le Maire de Douala 5eme, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour LA CONSTRUCTION, D'UN FORAGE AU CSI DE BONANGANG.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif annexé au dossier d'Appel d'Offres et constituées de :

LOT 100: INSTALLATION DE CHANTIER

LOT 200: CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU SURÉLEVÉ

LOT 300 : ACCESSOIRES

LOT 400 : RACCORDEMENT AU RÉSEAU EXISTANT

LOT 500 : FORAGE

LOT 600 : DÉVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE

LOT 700 : DÉSINFECTION ET PRÉLÈVEMENT POUR ANALYSE

LOT 800 : POMPAGE

LOT 900 : DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire **8 500 000** (huit millions cinq cent mille f cfa).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou

5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées par le **BIP 2022**, pour une provision budgétaire **8 500 000** (hui

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Mairie de Douala à partir de la date de publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des marchés publics de la Mairie de Douala, 15 87 à partir de la date de publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 500 000 FCFA à la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème}.

8. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son offre en **neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies** ; **Sous peine de rejet** chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée **en un pli unique contenant trois (03) propositions techniques** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plies doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27/04/2022 **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante pour l'exécution des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de début des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumissionnaire (CFA) établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance, valable pour une durée de **(120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège de la Mairie. Les pièces requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres. Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention : **Sous peine de rejet**, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la signature agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu **le 16/06/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'être

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financière suivant le mode binaire (OUI/NON).

Critères éliminatoires particuliers :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Note technique inférieure ou égale à 75% des critères essentiels
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
- Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.
- L'absence d'une attestation sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des 03 (trois) dernières années et

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation de l'offre,
- 2) Le rapport détaillé de visite de site signé sur l'honneur assorti d'un rapport photographique.
- 3) Le chiffre d'affaires et capacité financière
- 4) Les références de l'Entreprise
- 5) La disponibilité des moyens logistiques ;
- 6) L'expérience du personnel d'encadrement
- 7) Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP et CCTP paraphés sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page.
- 8) La note méthodologique

Le non-respect de **06 (Six)** de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. (6/8)

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique seront évaluées.

Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la conformité des offres avec les prescriptions y relatives.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation des Entreprises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des marchés publics.

Dénonciation

Tout acte de fraude et de corruption peut être dénoncé à la Cellule de Lutte contre la Corruption du MINMAP répondant au numéro de téléphone 222 22 00 09.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°004/ONIT/CAN.2/DTB/2022 OF THE 29/04/2022 ARCHITECTURAL AND/OR BET FIRM FOR THE MONITORING AND SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORK OF A MUNICIPAL CITY OF TWENTY (20) T2 (08) AND T3 (12) HOUSING UNITS IN NKONGSAMBA 2 COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: PCCM BUDGET, 2022 BUDGETARY YEAR AND FOLLOWINGS

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Mayor of the Nkongsamba 2 Council, Master of Construction and Contracting Authority, launches a National Open Call for Tenders for the recruitment of a Firm of Architectures and/or BET for the control and supervision of the construction works of a municipal city of twenty (20) housing units of type T2 (08) and T3 (12) in Nkongsamba 2 Council, Mungo Division, Littoral Region.

2. Nature of services

The services covered by this Call for Tenders include: the following tasks:

1. Mission 1 DET: Management of the Execution of Works Contracts;
2. Mission 2 CCR: Compliance Monitoring of Achievements (CCR);
3. Mission 3 AOR: Assistance in the validation Operations (AOR).

The Housing Units to be built are distributed as follows: - 08 T2 units in 02 R+1 buildings; - 12 T3 units in 03 R+1 buildings.

3. Estimated cost

The estimated cost of this service is TTC **Seventeen million six hundred fortythree thousand six hundred (17,643,600) CFA francs.**

4. allotment

The services covered by this Call for Tenders are for single lot.

5. Participation and origin

Participation in this National Call for Tenders is open to Architectural and/or Technical Design Offices (BETs) with the required qualifications for the control and supervision of the construction works of a Municipal City of twenty (20) dwellings in Nkongsamba 2 Council.

6. Financing

The services that are the subject of this Call for Tenders are financed by the Budget of the Program of Construction of Municipal Cities (PCCM), Fiscal Year 2022 and followings.

7. Consultation of tender file

The tender dossier can be consulted as soon as this notice is published, at working hours, from the Private Secretariat of the Mayor of Nkongsamba 2 Council at Ekangté-Mbeng.

8. Acquisition of tender file

The Tender File can be obtained from the Private Secretary of the Mayor of Nkongsamba 2 Council , against payment of a non-refundable sum of **thirty thousand (30,000) CFA Francs** payable to the Municipal Receipt of Nkongsamba 2 Council.

When withdrawing the DAO, bidders must register by leaving their full address (Phone, Email, P.O., Fax, etc.).

9. Submission of bids

Offers written in English or French in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, shall be deposited in sealed envelopes against receipt, at the Office of the Moungo Divisional Procurement Commission located in Divisional Offices in Nkongsamba, no later than **26/05/2022 at 1 p.m.** local time and shall bear the following statement

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N°004/ONIT/CAN.2/DTB/2022 OF THE 29/04/2022**

**ARCHITECTURAL AND/OR BET FIRM FOR THE MONITORING AND SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION
WORK OF A MUNICIPAL CITY OF TWENTY (20) T2 (08) AND T3 (12) HOUSING UNITS IN NKONGSAMBA 2
COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION
"TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION".**

NB: Tenders received after the closing dates and times for the submission of tenders will not be received. Tenders must be accompanied by a CD containing the digital version in Excel format of the quantitative and estimated detail framework.

10. Delivery deadline

The maximum period provided by the Contracting Authority for the delivery of the services covered by this Call for Tenders shall be **thirteen (13) months** from the notification of the Service Order to commence the services.

11. Bid bond

Under penalty of rejection, each Tenderer must attach to his Administrative Documents, a tender bond drawn up by a first class Bank approved by the Ministry of Finance and listed in Document 12 of the DAO, in an amount amount of **Three hundred and thirty-two thousand eight hundred and seventy-two (352.872) CFA Francs**; valid for **ninety (90) days** beyond the bid's expiration date.

12. Admissibility of bids

If not rejected, the required documents in the Administrative File must be produced in originals or certified copies by the issuing Services or competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Rules for the Call for Tenders. They must be less than three (03) months old or have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Tender Package shall be declared inadmissible. The absence of a tender guarantee issued by a first-

class bank approved by the Ministry responsible for finance or the non-compliance with the models of the documents in the Tender File will lead to the outright rejection of the tender without any recourse.

13. Opening of bids

The opening of the bids will be done in only one time.

The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place on **26/05/2022 at 2 p.m** local time by the Divisional Commission of Procurement of the Moungo, in the DO'Office.

Only Bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorized.

a. First part:

The opening of administrative and technical tenders shall be carried out in the presence of the tenderers or their duly authorized representatives.

b. Second stroke:

Following the analysis of the administrative and technical tenders, the opening of the financial tenders will be carried out under the same conditions, at a later date, which will be communicated to the tenderers who have had the required legal capacity and who have obtained a technical capacity score of 70 points out of 100 or more

Only one representative per bidder may attend this session

14. Evaluation criteria

Eliminatory criteria

- Absence or non-compliance beyond 48 hours after opening the folds of a document in the Administrative File;
- False declaration or falsification of documents;
- Absence of tender bond;
- Incomplete financial offer (no unit price schedule, unit price, quantitative and estimated quote);
- Absence of a certificate of inspection of the site of construction
- signed by the Contracting Authority or his representative.
- Absence of a minimum credit line of Ten million (10,000,000) CFA Francs issued by a first rank bank approved by MINFI (creditworthiness certificate);
- Absence of an attestation of non-abandonment of a project under FEICOM funding in a Municipality;
- Technical score below the minimum required threshold (70%).

Essential criteria

Technical offers will be rated according to the following essential criteria:

- Experience of company staff (44 criteria);
- Availability of essential equipment and equipment (13 criteria);
- Company references (7 criteria);
- Financial situation of the Company (out of 30 criteria)
- Technical proposal and execution schedule (5 criteria);
- Acceptance of the Contract terms (on 20 criteria)
- General presentation of the Offer (4 criteria);

Provider Selection Method

The Provider will be selected by the Quality/Cost (Best Value) selection method in accordance with the procedures described in this DAO.

The final overall score N shall be calculated by the weighted combination of technical and financial score according to the following formula:

$$N_g = 70 \times \text{Technical Note (Nt)} + 30 \times \text{Financial Note (Nf)}$$

100

The financial score (NO) is obtained as follows:

Let F_m be the lowest bid amount, its financial score will be taken equal to 100 points.. Other bidders' scores calculated from the lowest proposal's financial score will be obtained by the formula:

$$N_f = 100 \times \frac{F_m}{F}$$

F

F_m = the lowest bid amount

F = the amount of the proposal under consideration

The tenderer with the highest final score shall be declared the successful tenderer of the contract.

15. Award

The contract will be awarded to the tenderer whose tender has been evaluated at the highest bid rate and found to be in conformity with the Tender File; that is, the person with the highest combined technical and financial score, who will be awarded and invited to negotiations for signing the contract.

16. Validity of bids

Tenderers shall remain committed to their tenders for a period of **ninety (90) days** from the deadline for receipt of tenders.

17. Complementary information

Additional information can be obtained at the following addresses during working hours at the Private Secretariat of the Mayor of Nkongsamba 2 Council, or by telephone at the addresses BP: 797 NKONGSAMBA, Tel: 658 091 176;

NKONGSAMBA le 29 Avril 2022

Le MAYOR

SAMEN Patrice

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RAVALEMENT (POSE DES JOINTS ET ENTRETIEN) DES FACADES EXTERIEURES DES BÂTIMENTS DE LA CRTV A MBALLA II YAOUNDE – EXERCICE 2022.FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de ravalement (pose des joints et entretien) des façades extérieures des bâtiments du Centre de Production TV de Mballa II.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent les travaux ci-dessous, au Centre de Production TV de Mballa II.

- Fourniture et pose des joints sur les murs rideaux en aluminium de la tour ;
- Le nettoyage du mur rideau de la tour ;
- Le nettoyage des revêtements en carreaux des murs de la galette technique et de la station terrienne du Centre de Production TV de Mballa II.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 100 000 000 (CENT MILLIONS)** francs Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercice 2022, **Imputation** 62411127.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 francs CFA (cent mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **14/06/2022..à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 014/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 27 avril 2022

Pour les travaux de ravalement (pose des joints et entretien) des façades extérieures des bâtiments du Centre de Production TV de Mballa II.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2 000 000 (deux millions) F CFA**, établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **14/06/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Note technique inférieure à 70 pourcent ;
4. Un conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
5. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. Absence de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
7. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

14.2 Critères Essentiels

Les offres techniques seront évaluées de manière binaire (oui/ non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- 1. La présentation générale de l'offre ;
- 2. Les références du soumissionnaire au moins deux (02) marchés dans les prestations similaires (rénovation des bâtiments) au cours des trois dernières années avec documents justificatifs (copie des première et dernière pages des contrats signés et enregistrés et PV attestant de la bonne exécution des prestations) ;
- 3. La composition et la qualification de l'équipe technique du soumissionnaire (avec documents justificatifs: copies des diplômes certifiés conformes et des CV signés par chaque candidat pour le chef de projet et les menuisiers, et photocopies des CNI des manoeuvres) ;
- 4. Méthodologie d'exécution ;
- 5. Chronogrammes des travaux;
- 6. Matériel et équipements essentiels pour l'exécution du Marché ;
- 7. Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page);
- 8- rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés des photographies du site);
- 9- l'attestation de capacité financière d'au moins F CFA 35 000 000 (trente cinq millions) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 27 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°005/ONIT/CAN.2/DTB/2022 OF THE 29/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION WORK OF A MUNICIPAL CITY OF TWENTY (20) T2 (08) AND T3 (12) HOUSING UNITS IN NKONGSAMBA 2 COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: PCCM BUDGET, 2022 BUDGETARY YEAR AND FOLLOWINGS

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Program for the Construction of Municipal Cities with a view to improving the living conditions of the populations, the Mayor of Nkongsamba 2 Council launches, on behalf of Nkongsamba 2 Council, a National Open Tender, for the construction of twenty (20) housing units of type T2 (08) and T3 (12).

2. Nature of services

Work includes:

- Preliminary works and construction site installation;
- Complementary earthworks;
- Foundations;
- Masonry - Elevations;
- Hollow-body floor including formwork
- Cover and wood for framework;
- Wood, aluminum and metal carpentry;
- Sanitary Plumbing;
- Electricity / TV;
- Painting;
- Hard coatings;
- HHT and sanitation
- Planting trees and live hedges.

3. Estimated cost

The estimated cost of this service is **two hundred and ninety-four million sixty thousand (294,060,000) CFA Francs**, including tax.

4. allotment

The services covered by this Call for Tenders are for single lot.

5. Participation and origin

Participation is open on equal terms to all firms governed by Cameroonian law established in the Republic of Cameroon and fulfilling the conditions set out in the Special Rules on Invitations to Tender (RPAO), which is the subject of Document No. 03 of this tender dossier.

6. Financing

The services that are the subject of this Call for Tenders are financed by the Budget of the Program of Construction of Municipal Cities (PCCM), Fiscal Year 2022 and followings.

7. Consultation of tender file

The tender dossier can be consulted as soon as this notice is published, at working hours, from the **Private Secretariat of the Mayor of Nkongsamba 2 Council** at Ekangté-Mbeng.

8. Acquisition of tender file

The Tender File can be obtained from the Private Secretary of the Mayor of Nkongsamba 2 Council, against payment of a non-refundable sum of **One hundred and fifty thousand (150,000) CFA** Francs payable to the Municipal Receipt of Nkongsamba 2 Council.

When withdrawing the DAO, bidders must register by leaving their full address (Phone, E-mail, P.O., Fax, etc.).

9. Submission of bids

Offers written in English or French in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, shall be deposited in sealed envelopes against receipt, at the Office of the Moungo Divisional Procurement Commission located in Divisional Offices in Nkongsamba, no later than **26/05/2022 at 1 p.m.** local time and shall bear the following statement

'National Open Tender Notice N°005/AONO/CAN.2/SG/CDPM/2022 DU 29/04/2022 2022 for the construction works of a Municipal City of Twenty (20) Housing Units TYPE T2 (08) AND T3 (12) in Nkongsamba 2 Council, Mungo Division, Littoral Region.

"TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION".

NB: Tenders received after the closing dates and times for the submission of tenders will not be received. Tenders must be accompanied by a CD containing the digital version in Excel format of the

quantitative and estimated detail framework.

10. Delivery deadline

The maximum period provided by the Contracting Authority for the delivery of the services covered by this Call for Tenders shall be **twelve (12) months** from the notification of the Service Order to commence the services.

11. Bid bond

Under penalty of rejection, each Tenderer must attach to his Administrative Documents, a tender bond drawn up by a first class Bank approved by the Ministry of Finance and listed in Document 12 of the DAO, in an amount equal to **Five million eight hundred eighty-one thousand two hundred (5,881,200) CFA francs**, valid for **thirty (30) days** beyond the original date of validity of the tenders.

12. Admissibility of bids

If not rejected, the required documents in the Administrative File must be produced in originals or certified copies by the issuing Services or competent administrative authority (SDO, DO, Police Officers,...), in accordance with the provisions of the Special Rules for the Call for Tenders. They must be less than three (03) months old or have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Tender Package shall be declared inadmissible. The absence of a tender guarantee issued by a first-class bank approved by the Ministry responsible for finance or the non-compliance with the models of the documents in the Tender File will lead to the outright rejection of the tender without any recourse.

13. Opening of bids

The opening of the folds will be done in only one time.

The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place on **26/05/2022 at 2 p.m.** local time by the Divisional Commission of Procurement of the Moungo, in the DO's Office.

Only Bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorized.

14. Evaluation criteria

Eliminatory criteria

- Absence or non-compliance beyond 48 hours after opening the folds of a document in the administrative file;
- False declaration or falsification of documents;
- Absence of tender bond;
- Incomplete financial offer (no unit price schedule, unit price, quantitative and estimated quote);
- Absence of a certificate of inspection of the site of construction signed by the Contracting Authority or his representative.
- Absence of a minimum credit line of **One hundred million (100,000,000) CFA Francs** issued by a first rank bank approved by MINFI (creditworthiness certificate);
- Absence of an Attestation of non-abandonment of a project under FEICOM funding in a Municipality;
- Technical score below the minimum required threshold (70%).

Notes: The tenderer's tender bond and bank declaration must be produced in originals, the other documents in originals or in certified copies, on pain of rejection. These administrative justifications must be less than three (30) months old and conform to the DAO templates.

Essential criteria

- Experience of company staff (44 criteria);
- Availability of essential equipment and equipment (13 criteria);
- Company references (7 criteria);
- Financial situation of the Company (out of 30 criteria)
- Technical proposal and execution schedule (5 criteria);
- Acceptance of Contract Terms (on 20 criteria)
- General presentation of the Offer (4 criteria);

Notes: Only the Bidders who have obtained 70% will be qualified for the remainder of the procedure and will have their Financial Offer analyzed.

NB: The evaluation grid is Exhibit 13 of this DAO.

15. Award

The contract will be awarded to the tenderer whose tender has been evaluated at the highest bid rate and found to be in conformity with the Tender File; that is, the person with the highest combined technical and financial score, who will be awarded and invited to negotiations for signing the contract.

16. Validity of bids

Tenderers shall remain committed to their tenders for a period of **ninety (90) days** from the deadline for receipt of tenders.

17. Complementary information

Additional information can be obtained at the following addresses during working hours at the Private Secretariat of the Mayor of Nkongsamba 2 Council, or by telephone at the addresses BP: 797 NKONGSAMBA, Tel: 658 091 176;

NKONGSAMBA le 29 Avril 2022

Le MAYOR

SAMEN Patrice

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°08/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE KOMPINA CDC CAMP 2, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale **N°98/DM/CB/2022 DU 28/04/2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	unique	ELECTRIFICATION DE KOMPINA CDC CAMP 2	24 450 025	90 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°10/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES LOT 1: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES PENDA MBOKO, MALÈKE ET KOMPINA; LOT 2: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES MANGAMBA, MANDOUKA, BESSOUNGKANG, MPOBO, MBONJO ET GRAND SOUZA; LOT 3: ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA. DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale **N°100/DM/CB/2022 DU 28/04/2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
NANGA COMPAGNIE II SARL, Tél : 699 10 36 57	1	<u>Lot 1:</u> Eclairages en lampadaires solaires des villages Penda Mboko, Malèke et Kompina;	22 059 711	60 jours
GROUPEMENT ETS ZEROX PLUS ET ETS MOBA, Tél : 655 96 58 71	2	<u>Lot 2:</u> Eclairages en lampadaires solaires des villages Mangamba, Mandouka, Bessoungkang, Mpobo, Mbonjo et Grand Souza;	46 201 000	150 jours
ZAIN GLOBAL LTD, Tél : 677 97 05 69	3	<u>Lot 3:</u> Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.	47 050 000	150 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°06/C/C-BONALEA/2022 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBONJO-PENDA MBOKO DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale **N°95/DM/CB/2022 DU 26/04/2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS MBASIM, Tél : 677 66 86 46	unique	Travaux de réhabilitation de la route Mbonjo-Penda Mboko	26 999 998	90 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

DOUALA le 26 Avril 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°017/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°016/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE D'ABORDS VASCULAIRES, DE SONDÉS MÉDICALES, DE MATÉRIELS DE PANSEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°017/D/HGD/DG/DT/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	HESSOM SARL, B.P : 2540 Douala	80 998 000	80 998 000	80 998 000	Sept (07) mois par tranche

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 29 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KOBDOMBO

COMMUNIQUEN°...004/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NO004/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ)DE KOBDOMBO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N° 004/C-KOB/SG/2022 DU 14/04/2022 le Marché objet de la consultation susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Groupement ETS EDU-SERVICES ET ALOUMA	59 972 000	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat général de la commune de KOBDOMBO pour établissement de la lettre-commande y relative.

KOBDOMBO le 14 Avril 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE KOBDOMBO

DECISION N°005/D/C/KOB/SG/2022 DU _14/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUNDOU DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO
 (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements Publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

Vu le Dossier de L'Appel d'Offres N°005/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 21 Février 2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'Ecole Publique de LOUNDOU dans la Commune de KOBDOMBO

Vu la Proposition d'attribution N°05/P/C-KOBDO/CIPM2022 du 13 Avril 2022

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à L'Appel d'Offres N°005/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 21 Février 2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'Ecole Publique de LOUNDOU dans la Commune de KOBDOMBO

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENREPRISE	MONTANT TTTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	ETS MAN MVOG ADA	17 699 985	Quatre (04) mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°004/C/CAD5/CASM/CIGAMP/UAO/2022 DU 16/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES AU CMA DE LA CITE SIC DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5eme. Communique :

Par DÉCISION N°004/D/CAD5/CABM/CIGAMP/UAO/2022 du 16/04/2022 Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
AUDARIS PHARMA Sarl BP : 07 NKONGSAMBA Tel : 677 502 071	14 406 500	DEUX (02) MOIS

AUDARIS PHARMA Sarl est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5ème, sise à BONAMOUSSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

DOUALA le 27 Avril 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BILIK I, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akono (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **Réhabilitation d'un bloc de trois salles de classe à l'École Publique de Bilik I**, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux préparatoires ;
- Charpente-Couverture (neuve);
- Revêtements-Enduits ;
- Menuiseries Métallique et Bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Voirie et Réseaux Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
AKONO	LES TRAVAUX DE RÉhabilitation d'un bloc de trois salles de classe À L'ÉCOLE Publique de BILIK I	Unique	AKONO	16 500 000 (Seize millions cinq cent mille) francs Cfa

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du **MINEDUB** de la République du Cameroun, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'Akono, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'Akono, contre présentation d'une quittance de versement de **vingt-sept mille-cinq cent (27 500)** francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par la **Recette Municipale de la Commune d'Akono**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le **27 Mai 2022 à 11 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉhabilitation d'un bloc de trois salles de classe À L'ÉCOLE Publique de BILIK I, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« **(À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT)** »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution
		(F CFA TTC)	(F CFA)
Unique	TRAVAUX DE RÉhabilitation d'un bloc de trois salles de classe À L'ÉCOLE Publique de BILIK I	16 500 000 (Seize millions cinq cent mille) francs Cfa	330 000 (Trois cent trente mille) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **27 Mai 2022 à 12 heures** dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

- Signature de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la Lettre Commande à compter de la date de souscription par l'attributaire du projet de marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Akono, Service Technique, **BP : 02 Akono, tél 696 54 22 97.**

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIÈRE AKONO, COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akono (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la Lutte contre les espèces envahissantes en amont du pont sur la rivière Akono dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- **LUTTE CONTRE LES ESPECES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIERE AKONO;**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
AKONO	Lutte contre les espèces envahissantes en amont du pont sur la rivière Akono	Unique	AKONO	10 000 000 (Dix millions) francs Cfa

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du **MINEPDED** de la République du Cameroun, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'Akono, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'Akono, contre présentation d'une quittance de versement de seize mille (16 000) francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par **la Recette Municipale de la Commune d'Akono**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le **27 Mai 2022 à 11 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA Lutte contre les espèces envahissantes en amont du pont sur la rivière Akono DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA

MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« **(À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT)** »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution
		(F CFA TTC)	(F CFA)
Unique	Lutte contre les espèces envahissantes en amont du pont sur la rivière Akono	10 000 000 (Dix millions) francs Cfa	200 000 (Deux cent mille) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **27 Mai 2022 à 12 heures** dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.

12. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, et signé à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, et signé à la dernière page.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

- Signature de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la Lettre Commande à compter de la date de souscription par l'attributaire du projet de marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Akono, Service Technique, **BP : 02 Akono, tél 696 54 22 97.**

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

TRADEX S.A

DECISION N°03/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 26/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 , RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES ET DE SERVICING DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 22 mars 2022, relatif aux travaux de tuyauterie hydrocarbures et de servicing dans les nouvelles stations-service TRADEX ;

Considérant le Procès-Verbal N°31/CIPM-TRADEX/2022 du 21 avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres des Soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire des Lettres-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 22 mars 2022, pour les montants et les délais ci-après :

N°	ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI
Lot 1	SAMIN BP 12424 Douala	Vingt-six millions huit cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-neuf (26 838 789)	Trente-deux millions cinq mille deux cent cinquante-six (32 005 256)	Quatre-vingt-dix (90) jours
Lot 2	SAMIN BP 12424 Douala	Vingt-cinq millions cinq cent quatre mille huit cent quatre-vingt-quinze (25 504 895)	Trente millions quatre cent quatorze mille cinq cent quatre-vingt-sept (30 414 587)	Quatre-vingt-dix (90) jours
Lot 3	SAMIN BP 12424 Douala	Vingt-six millions sept cent quatre mille six cent quatre-vingt-dix-sept (26 704 697)	Trente un millions huit cent quarante-cinq mille trois cent cinquante un (31 845 351)	Quatre-vingt-dix (90) jours
Lot 4	SAMIN BP 12424 Douala	Vingt-six millions sept cent trente-huit mille deux cent trente-six (26 738 236)	Trente un millions huit cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quarante-six (31 885 346)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION URBAINE EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKONO, COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akono (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification urbaine en lampadaires solaires dans la ville d'Akono, Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- **TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION URBAINE EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKONO ;**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
AKONO	TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION URBAINE EN Lampadaires solaires dans la ville d'Akono	Unique	AKONO	20 000 000 (Vingt millions) francs Cfa

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du **MINDEVEL** de la République du Cameroun, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'Akono, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'Akono, contre présentation d'une quittance de versement de trente-trois mille (33 000)francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par **la Recette Municipale de la Commune d'Akono**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le **27 Mai 2022 à 11 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION URBAINE EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKONO, COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« **(À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT)** »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution
		(F CFA TTC)	(F CFA)
Unique	TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION URBAINE EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKONO	20 000 000 (Vingt millions) francs Cfa	400 000 (Quatre cent mille) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **27 Mai 2022 à 12 heures** dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

- Signature de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la Lettre Commande à compter de la date de souscription par l'attributaire du projet de marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Akono, Service Technique, **BP : 02 Akono, tél 696 54 22 97.**

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AAONO/C.NKA/SG /CIPM/2022 DU 2.1 AVR 2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DE LA MINI -ADDUCTION EN EAU POTABLE (AEP) DE LA VILLE DE NGUELEMENDOUKA DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, le Maire de la commune de NGUELEMENDOUKA lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DE LA MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE (AEP) DE LA VILLE DE NGUELEMENDOUKA dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation :

- Installation chantier;
- Réhabilitation du champ Photovoltaïque de 80kwc;
- Equipements du local technique et Dispositif de contrôle et de gestion de l'énergie ;
- Dispositif de stockage;
- Génie civil;
- Réhabilitation du réseau et distribution;
- Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Montant:Vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000) FCFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de NGUELEMENDOUKA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la commune de NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de NGUELEMENDOUKA d'une somme non remboursable de 50.000 (Cinquante mille) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, etc)..

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la commune de NGUELEMENDOUKA (Service des Marchés), au plus tard le MAL 2022 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de NGUELEMENDOUKA avec la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AAONO/C.NKA/CIPM/2022 DU AVR 2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DE LA MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE (AEP) DE LA VILLE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

I. Recevabilité des Offres

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 1%, soit Deux cent trente-cinq mille (235 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 16 MAL 2022 à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de NGUELEMENDOUKA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de

Absence de Caution de Soumission

Fausse déclaration ou pièces falsifiées;

Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire

Offre financière inférieure à 85% du budget prévisionnel

Note technique inférieure à 70% de « oui » par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2 Critères essentiels

Les références de l'entreprise sur 3 critères.

La capacité financière sur 01 critère

Le personnel d'encadrement de l'entreprisesur 08 critères

Le matériel de chantier à mobiliser sur 3 critères;

La visite de site sur 01 critère.

La méthodologie d'exécution sur 04 critères

Le non-respect d'au moins 14/20 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Renseignements complémentaires.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Cadre Communal de Développement de la commune de NGULEMENDOUKA, Tel:694036807/650245120.

NGUELEMENDOUKA le 21 Avril 2022

Le MAIRE

MIMBANG Alex

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LA REHABILITATION DU STUDIO DE PRODUCTION FM 94

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'équipements pour la réhabilitation du Studio de Production FM 94.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition d'équipements pour la réhabilitation du Studio de Production FM 94 à la CRTV.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 31 424 266 (trente et un millions quatre cent vingt-quatre mille deux cent soixante-six)**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 24120151

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000** francs CFA (quarante mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **09 juin 2022** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :
Appel d'Offres National Ouvert N° 012/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 26 avril 2022
Pour l'acquisition d'équipements pour la réhabilitation du studio de production de Yaoundé FM 94
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quarante-cinq (45) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Institution Financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO d'un montant de FCFA de **600 000** (six cent mille), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **09 juin 2022** à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- 1-Fausse déclaration ou falsification de documents ;
- 2-Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- 3-Absence ou non-respect des spécifications techniques à 90% ;
- 4-Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 5-Note technique inférieure à 80 pour cent (80%)
- 6- Absence ou non-conformité de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
- 7- Absence d'un agrément ou autorisation du fabricant .

13.2 Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire (OUI/NON) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du prestataire dans les projets similaires déjà effectuées pendant les cinq dernières années (au moins deux références similaires), avec documents justificatifs : joindre copie de première et dernière pages des contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations) ;
- La capacité financière d'au moins **F CFA 15 000 000** (quinze millions) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO ;
- Délai de livraison inférieur ou égal à quarante-cinq (45) jours ;
- Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande (CCAP/CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;
- Service après-vente ;
- Origine de la fourniture (USA, UK, UE ou Japon).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de *quatre-vingt-dix* (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MVANGAN

DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/C-MVGAN/2021 DU 25/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001BIS/AONO/PLJ/C- MVGAN/CIPM/2022 DU 17/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'ANDJECK 2) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1^{er} L'Entreprise ci-après est attributaire de la Lettre Commande relative à l'Avis susmentionné

	MAÎTRE D'OUVRAGE	OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC	Délai
01	Maire de la Commune de MVANGAN	Travaux construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'ANDJECK 2	ETS NGON MVELE BP 622 Ebolowa	16 910 451 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MVANGANE le 25 Avril 2022

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !